



Second Session  
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

Deuxième session de la  
trente-septième législature, 2002-2003

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Official Languages

*Chair:*  
The Honourable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

---

Monday, February 10, 2003

---

**Issue No. 3**

---

**First Meeting on:**  
The application of the Official Languages Act

---

**WITNESSES**  
(*See back cover*)

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Langues officielles

*Présidente:*  
L'honorable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

---

Le lundi 10 février 2003

---

**Fascicule n° 3**

---

**Première réunion concernant:**  
L'application de la Loi sur les langues officielles

---

**TÉMOINS**  
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Rose-Marie Losier-Cool, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Beaudoin  
\* Carstairs, P.C.  
(or Robichaud, P.C.)  
Chaput  
Comeau  
Gauthier

Lapointe  
Léger  
\* Lynch-Staunton  
(or Kinsella)  
Maheu

\**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Corbin is substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*February 5, 2003*).

The name of the Honourable Senator Ferretti Barth is substituted for that of the Honourable Senator Corbin (*November 26, 2002*).

The name of the Honourable Senator Ferretti Barth is substituted for that of *substitution pending* (*November 18, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

*Présidente:* L'honorale Rose-Marie Losier-Cool

*Vice-président:* L'honorale Wilbert J. Keon  
et

Les honorables sénateurs:

Beaudoin  
\* Carstairs  
(ou Robichaud)  
Chaput  
Comeau  
Gauthier

Lapointe  
Léger  
\* Lynch-Staunton  
(ou Kinsella)  
Maheu

\**Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée comme suit:

Le nom de l'honorale sénateur Corbin est remplacé par celui de l'honorale sénateur Chaput (*5 février 2003*).

Le nom de l'honorale sénateur Ferretti Barth est remplacé par celui de l'honorale sénateur Corbin (*26 novembre 2002*).

Le nom de l'honorale sénateur Ferretti Barth est remplacé par celui remplacement à venir (*18 novembre 2002*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, December 5, 2002:

The Honourable Senator Losier-Cool moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and report from time to time upon the operation of the *Official Languages Act*, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The question being put on the motion, it was adopted

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 5 décembre 2002:

L'honorable sénateur Losier-Cool propose, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, c.p.:

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoive la permission d'étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, February 10, 2003  
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:05 p.m., in room 256-S, Centre Block, the Deputy Chair, the Honourable Senator Keon, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Beaudoin, Chaput, Gauthier, Keon, Lapointe and Léger (6).

*Other senator present:* The Honourable Yves Morin (1).

*In attendance:* Marie-Ève Hudon and Marion Ménard, Research Analysts, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

**WITNESSES:**

*From the Société Santé en français:*

Hubert Gauthier, President;

Armand Boudreau, Director General.

*From the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:*

The Honourable Senator Yves Morin, Member.

The committee commenced consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the Official Languages Act.

It was moved by the Honourable Senator Gauthier — That the CPAC crew present in the room be authorized to videotape, but not broadcast, proceedings for the day's meeting. The question being put on the motion, it was adopted.

Beginning at 4:15 p.m., Mr. Hubert Gauthier made a presentation and answered questions.

Beginning at 5:06 p.m., the Honourable Senator Morin made a presentation and answered questions.

Beginning at 5:40 p.m., the Honourable Senator Gauthier made a presentation. Following discussion, it was moved by the Honourable Senator Gauthier — That the witnesses currently invited for the February 24 meeting of the committee be postponed until further notice and that, in their stead, the federal Minister of Justice (or his representatives) and representatives from the Fédération franco-ténoise be invited to appear before the committee to present their respective viewpoints on a number of topics involving the Franco-Ténois, including the NWT Supreme Court case currently pitting the Fédération against the territorial and federal governments. The question being put on the motion, it was adopted with the *proviso* that it first be determined whether the *sub-judice* convention is applicable in the case of this latter topic.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 10 février 2003  
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 05, dans la salle 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Keon (*vice-président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Beaudoin, Chaput, Gauthier, Keon, Lapointe et Léger (6).

*Autre sénateur présent:* L'honorable Yves Morin (1).

Également présentes: Marie-Ève Hudon et Marion Ménard, attachées de recherche, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

**TÉMOINS:**

*De la Société Santé en français:*

Hubert Gauthier, président;

Armand Boudreau, directeur général.

*Du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie:*

L'honorable sénateur Yves Morin, membre.

Conformément à son ordre de renvoi, le comité entame l'étude de la Loi sur les langues officielles.

Il est proposé par l'honorable sénateur Gauthier — Que les employés de la CPAC soient autorisés à filmer, mais pas à diffuser, les délibérations de la séance d'aujourd'hui. La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 16 h 15, M. Hubert Gauthier fait un exposé puis répond aux questions.

À 17 h 06, l'honorable sénateur Morin fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 40, l'honorable sénateur Gauthier fait un exposé. Après discussion, il est proposé par l'honorable sénateur Gauthier — Que soit reportée jusqu'à nouvel ordre la comparution des témoins invités à la séance du comité du 24 février, et qu'on fasse venir à leur place le ministre fédéral de la Justice (ou ses représentants) ainsi que les représentants de la Fédération franco-ténoise, afin qu'ils nous exposent leurs points de vue respectifs sur un certain nombre de questions concernant les Franco-ténois, dont l'affaire de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest qui oppose actuellement la Fédération aux gouvernements territorial et fédéral. La motion, mise aux voix, est adoptée à la condition qu'il soit d'abord déterminé si la convention relative aux affaires en instance s'applique dans ce dernier cas.

At 6:23 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 18 h 23, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTEST:*

*ATTESTÉ:*

*Le greffier du comité,*

Richard Maurel

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, February 10, 2003

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:05 p.m. to study and report upon the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

**Senator Wilbert J. Keon** (*Deputy Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Deputy Chairman:** Welcome to today's meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Before proceeding with our first witness, I would like to ask Senator Gauthier to comment, because he was anxious that the proceedings today be recorded for CPAC. Senator Losier-Cool had intended not to have the proceedings of the first two meetings televised, but to do so for subsequent proceedings. For the first two meetings, there are some issues about our work that she felt were best discussed among us.

I would like to invite Senator Gauthier to give you his reasons for wishing that this particular meeting be recorded.

[*Translation*]

**Senator Gauthier:** I think today's hearings should be recorded with a view to being televised once we get Senate approval. We should table a motion tomorrow to have our meetings televised

We must remain open and transparent so that Canadians can follow our committee meetings. So far, we have held one public meeting with the Commissioner of Official Languages. We missed a brilliant opportunity to show Canadians what the Senate Standing Committee on Official Languages does.

This is the first time an independent Senate Committee on Official Languages is seating. It is therefore important to allow Canadians to recognize the importance of what we do.

We have been offered technical support. This room may not be the best for television broadcasting. However, an audio recording of senators' statements is made. It is no problem making a video recording, and if we wish, it could also have closed captioning for the 3 million Canadians who are hearing impaired. They have as much right as others to see on their screen what they cannot hear. I do have a vested interest in that, since I myself am hard of hearing.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 10 février 2003

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 05 pour étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

**Le sénateur Wilbert J. Keon** (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le vice-président:** Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Avant de laisser la parole à notre premier témoin, je demanderai au sénateur Gauthier de dire quelques mots parce qu'il désire que la réunion d'aujourd'hui soit enregistrée pour CPAC. Le sénateur Losier-Cool avait prévu que les deux premières réunions ne seraient pas télédiffusées, mais que les suivantes le seraient. En effet, elle était d'avis que lors des deux premières réunions le comité discuterait de ses travaux; elle jugeait que ces discussions devraient se dérouler à huis clos.

Je demanderais maintenant au sénateur Gauthier de vous expliquer pourquoi il désire que cette réunion soit enregistrée.

[*Français*]

**Le sénateur Gauthier:** Je crois que nos délibérations d'aujourd'hui devraient être enregistrées pour ensuite être télédiffusées après approbation du Sénat. Nous devrons déposer une motion demain afin de permettre la télédiffusion de nos réunions.

Nous nous devons de demeurer ouverts et transparents afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent savoir ce qui se passe au cours des réunions de notre comité. Nous avons eu jusqu'à maintenant une réunion publique avec la Commissaire aux langues officielles. Nous avons alors raté une belle occasion de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes ce que fait le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles.

C'est la première fois qu'un comité autonome sur les langues officielles du Sénat siège. Il est donc important que l'on permette aux Canadiens et aux Canadiennes de saisir l'importance de nos travaux.

Le support technique nous est offert. La salle dont nous disposons n'est peut-être pas celle qui convient le mieux à la télédiffusion. Toutefois, on enregistre sous forme audio les interventions des sénateurs. Nous pouvons sans difficulté enregistrer sous forme vidéo, accompagnée, souhaitons-le, du sous-titrage en temps réel pour les 3 millions de Canadiens malentendants. Ceux-ci, comme les autres, ont le droit de voir sur leur écran ce qu'ils ne peuvent entendre. C'est une question personnelle, souffrant moi-même d'un déficit auditif.

It is important for the Senate to properly represent the regions of this country and its linguistic, physical, auditory or other minorities. One of the Senate duties is to work openly so that Canadians can see what work is being done by its committees.

**Senator Beaudoin:** I am very open to those suggestions. Some committees are televised, others are not. I have no objections to the Senate Committee of Official Languages being televised, quite the opposite. My colleague, Senator Gauthier, is ready to ask the Senate for permission tomorrow. I think that for today, we will have to proceed as usual. If we get permission tomorrow, our hearings will be televised and I am pleased about that. Senator Losier-Cool no doubt had reasons for not making the request. Part of the meeting can be televised, but the other cannot, and sometimes we have in camera sittings.

I have nothing against that either. If Senator Gauthier is willing to wait until tomorrow to get permission from the Senate, I support him. The next meetings may or may not be televised, depending on what the Senate says. I think that is an additional argument the Committee on Official Languages can use to have its hearings televised.

**Senator Gauthier:** All I asked was to have a recording of what goes on so that it can be broadcast later. Our agreement with CPAC stipulates that they can record; I did not say broadcast.

At a later date, at a sitting like this one, we could have a visual recording as well as the voice recording. The only reason a committee would sit in camera would be to discuss a report or an employee-employer issue. Apart from that, under Senate rules, in camera sittings are not allowed. I want our comments to be transparent and even limpid. The equipment is here, let's have it do the job.

**Senator Beaudoin:** I fully agree with absolutely everything that has just been said.

[English]

**The Deputy Chairman:** I want to put the question and be sure that it is clear. Are you in agreement that we record the proceedings today? That does not mean that we will broadcast them. Those in favour of recording the proceedings, please say "Aye."

**Hon. Senators:** Aye.

**The Deputy Chairman:** It is unanimous. We shall record the proceedings. We are honoured to have with us today, Mr. Gauthier from the Société Santé en français.

[Translation]

**Mr. Hubert Gauthier, President, Société Santé en français:** I would like to thank your committee for inviting us to appear today. I congratulate Senator Maria Chaput, a fellow Manitoban, recently appointed to the Senate. We are proud in the West and especially in Manitoba, to have a Franco-Manitoban representative, with deep roots in that province, appointed to

Il est important que le Sénat représente bien les régions du pays et les minorités linguistiques, physiques, auditives et autres. Une des fonctions du Sénat est de travailler ouvertement de façon à bien faire connaître au public le travail de ses comités.

**Le sénateur Beaudoin:** Je suis très ouvert à ces questions. Certains comités sont télévisés, d'autres pas. Je n'ai aucune objection à ce que le Comité sénatorial des langues officielles le soit, au contraire. Mon collègue, le sénateur Gauthier, est prêt à demander, demain au Sénat, cette permission. Je crois qu'aujourd'hui, nous devons procéder comme d'habitude. Si nous obtenons la permission demain, nos séances seront télévisées et je m'en réjouirai. Le sénateur Losier-Cool avait sûrement des raisons de ne pas en faire la demande. Une partie de la réunion peut être télévisée, l'autre pas, et parfois nous siégeons à huis clos.

Je n'ai rien contre cela non plus. Si le sénateur Gauthier est prêt à attendre demain pour avoir la permission du Sénat, je l'appuie. Les prochaines rencontres seront télévisées ou pas, dépendamment de ce qu'en dira le Sénat. Je pense que c'est un argument supplémentaire afin que le Comité des langues officielles soit télévisé.

**Le sénateur Gauthier:** Tout ce que j'ai demandé, c'est d'enregistrer ce qui se passe afin de le diffuser plus tard. Notre entente avec CPAC stipule qu'ils peuvent venir enregistrer; je n'ai pas dit télédifuser.

On peut, plus tard, à une séance comme celle-ci, ajouter à sa piste auditive la piste visuelle. La seule raison qu'un comité irait en huis clos serait pour discuter d'un rapport ou d'une question relative aux employés-employeurs. En dehors de cela, aucune règle au Sénat ne permet le huis clos. Je veux que l'on soit transparent et même limpide dans nos commentaires. L'équipement est ici, laissons-les faire.

**Le sénateur Beaudoin:** Je suis tout à fait d'accord, du premier jusqu'au dernier mot, avec ce qui vient d'être dit.

[Traduction]

**Le vice-président:** Je vais mettre la question aux voix sous sa forme la plus claire possible. Acceptez-vous que l'on enregistre la réunion d'aujourd'hui? Cela ne veut pas dire pour autant que cette réunion sera télédiffusée. Je demanderai à ceux qui appuient cette proposition de voter en disant Oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité. Nous enregistrerons la réunion. Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui, M. Gauthier de la Société Santé en français.

[Français]

**M. Hubert Gauthier, président, Société Santé en français:** Merci à votre comité de l'invitation que vous nous faites aujourd'hui. Je salue le sénateur Maria Chaput, une compatriote du Manitoba, nouvellement nommée. Nous sommes fiers dans l'ouest et particulièrement au Manitoba d'avoir une représentante franco-manitobaine, pure laine, nommée au Sénat. Nous

the Senate. We are confident she will represent the interests of Canada's francophones and especially those in the West and Manitoba because she is from that community.

The Director General of Société Santé en français, Mr. Armand Boudreau, is with me here today. During the question period, he will help me answer your questions.

I sent you a document. I will give you an overview of health services in French, to put the Société Santé en français into context, and complete my presentation by telling you what progress has been made and how we think a committee like yours could help us.

First of all, the question of health services in French for francophone minority communities outside Quebec is one that has been on the agenda for a number of years now. In the first pages of my presentation, I noted that the federal Health Department has created an advisory committee to review the problems of access to health services in French in minority areas outside Quebec. The department also struck a similar committee for Quebec's anglophones. Both the federal and provincial governments are currently represented on that committee.

The advisory committee spent a year and a half identifying the problem and making some recommendations to the government. The report was submitted to Mr. Rock and then to Ms. McLellan in September 2001. It was also presented to deputy ministers and provincial health ministers in 2001. It was also presented to francophone leaders living outside Quebec at a major forum in Moncton in November 2001 where it received nearly unanimous approval.

As I indicate on the fourth page, in a summary that could not be more succinct, our committee told the government and everyone that if access to services in French is to be improved, we must first improve the quality of services provided. On a side note, I would just like to say that it is not just a question of what I would call national bilingualism. So linguistic and cultural elements are part of it. If someone does not respect someone else language and culture, the quality of service suffers.

It is a matter of providing quality service. It is not a question of making this a bilingualism issue, in the true sense of the word.

To improved access, our committee from the Société Santé en français said that five major issues would have to be broached. First of all, the people scattered all across the country must be able to connect, to join forces and work together. That was the first step. Secondly, the question of training for the professionals working in the health sector such as nurses and other caregivers. To improve access, you need more professionals. If we do not have them, there will just be endless rhetoric. Thirdly, it was

sommes confiants qu'elle représentera les intérêts des francophones du Canada et particulièrement ceux de l'Ouest et du Manitoba parce qu'elle est de cette communauté.

Le directeur général de la Société Santé en français, M. Armand Boudreau, m'accompagne. À la période de questions, il m'aidera à répondre à vos questions.

Je vous ai transmis un document. Je ferai un survol du dossier de la santé en français, afin de situer la Société Santé en français, de compléter en vous disant où on en est et comment on imagine qu'un comité comme le vôtre pourrait nous aider.

D'abord, le dossier de la santé en français pour les communautés minoritaires francophones vivant à l'extérieur du Québec, est un dossier qui est à l'ordre du jour depuis quelques années. Dans les premières pages de ma présentation, j'ai rappelé que le ministère de la Santé fédéral a créé un comité consultatif pour examiner les problèmes d'accessibilité aux services de santé en français dans les milieux minoritaires hors Québec. Le ministère a également créé un comité semblable pour les anglophones du Québec. À ce comité, nous avons une représentation de la communauté du gouvernement et des gouvernements provinciaux.

Le comité consultatif a travaillé pendant un an et demi à établir la problématique et à faire un certain nombre de recommandations au gouvernement. Ce rapport a été remis à M. Rock et, lors de la transition, à Mme McLellan, en septembre 2001. Il a été également présenté aux sous-ministres et aux ministres provinciaux de santé au cours de l'année 2001. Il a également été présenté aux chefs de file francophones vivant à l'extérieur du Québec dans un grand forum à Moncton en novembre 2001 et il a reçu une approbation quasi unanime.

Comme je l'indique à la quatrième page, dans un résumé on ne peut plus succinct, notre comité a dit au gouvernement et à tout le monde que pour améliorer l'accessibilité des services en français, il s'agit avant tout de la qualité de services à rendre à une population. Je ferai une parenthèse pour vous dire qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question que j'appellerais de bilinguisme national. Donc, les éléments linguistiques et culturels en font partie. Si l'on ne respecte pas sa langue et sa culture, on donne une qualité de services moindre à une population.

Il s'agit d'un dossier de qualité de services à donner à une population. Il ne s'agit pas d'en faire une question de bilinguisme au sens propre du terme.

Pour améliorer l'accessibilité, notre comité de la Société Santé en français a dit qu'il fallait aborder cinq grands thèmes. Premièrement, il fallait que les gens dans la communauté épargnées d'un océan à l'autre puissent se réseauter, se regrouper et travailler en concertation. C'était un premier levier. Deuxièmement, la question de la formation des professionnels qui travaillent dans le monde de la santé tels que infirmières et intervenants. Pour améliorer l'accessibilité, il faut disposer d'un

important to have a proactive service organization so that communities feel at home when receiving those services.

Two other elements were less of a priority but just as important; today technology could help improve access through TeleCare, Info Health lines and other modern means; you also have a better knowledge of the needs of our francophone communities outside Quebec. Let us not assume for one moment that in New Brunswick the needs of Acadians are exactly the same as those of the anglophone community.

After numerous discussions, the advisory committee decided to take these five elements and come up with three priorities. I called them the three pillars that must be considered as priorities. You will find them on the fifth page of our presentation: networking, training of professionals and the organization of services.

We feel these three priorities should be dealt with at the same time and not in a linear fashion, one after the other.

What is the point in training professionals if there is no access point, a place where they can work properly and provide services to the public?

On pages 6, 7 and 8 of our presentation, I wanted to show the results we want to achieve. Issues like these are often raised, but you do not know what results people want. On those three pages, you can see our major goals for each of the priorities indicated earlier.

With regard to networking, it is important to establish solid, lasting ties among francophones working in the health sector because they are the francophones living in a minority situation in Manitoba, Alberta, Saskatchewan, New Brunswick and Ontario. Those francophone caregivers are part of primarily anglophone organizations and the topic of services in French is never on the agenda. That is why we need to network and work together in order to broach those issues.

Compensate for geographic disparity; we are everywhere in Canada and very often isolated.

Improve access to services; that is why we are there.

As for training, I would just say that we need more professionals, such as doctors, nurses as well as other health care providers.

As for the organization of services, long lasting models must be implemented to reflect the needs of francophones living in a minority situation. These models must enable them to feel at

plus grand nombre de professionnels. Si nous n'avons pas ces gens, nous allons parler dans le vide longtemps. Troisièmement, avoir une organisation de services proactive qui fait en sorte que les communautés se sentent chez elles, dans l'offre des services, était également un levier important.

Deux autres éléments étaient moins prioritaires mais tout aussi importants; la technologie d'aujourd'hui pouvant contribuer à améliorer l'accessibilité soit la télé-santé, les lignes info-santé et autres moyens modernes; vous avez aussi une meilleure connaissance des besoins de nos communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec. Ne présumons pas que les besoins des Acadiens au Nouveau-Brunswick soient exactement les mêmes que ceux de la communauté anglophone du Nouveau-Brunswick.

Le comité consultatif, après moult discussions, a décidé d'inscrire des priorités à l'intérieur de ces cinq éléments pour en identifier trois. Je les ai appelés les trois piliers qui doivent être considérés comme prioritaires. Il s'agit donc des trois priorités à aborder que vous retrouvez à la cinquième page de la présentation: le réseautage, la formation de professionnels et l'organisation de services.

Nous croyons devoir aborder ces trois priorités de front et non pas d'une façon linéaire, l'une après l'autre.

À quoi sert-il de former des professionnels si on n'a pas de lieu d'accueil, d'endroit pour les installer pour qu'ils puissent travailler correctement et offrir des services à la population?

J'ai voulu vous indiquer dans les sixième, septième et huitième pages de la présentation les résultats qu'on veut atteindre. Souvent on vous parle de dossiers comme ceux-ci mais vous n'avez pas les résultats que les gens veulent atteindre. Dans ces trois pages, nous avons voulu donner les plus importants résultats que nous voulons atteindre sous chacun des chapitres de priorité précédemment indiqués.

Au chapitre du réseautage, il est important que l'on puisse établir de bons liens solides et durables entre les intervenants francophones de la santé puisque que ce sont les francophones en milieu minoritaire du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Ces intervenants francophones de la santé font partie d'organismes majoritairement anglophones et n'ont jamais à l'ordre du jour le sujet des services en français. C'est pour cela que l'on a besoin de se réseauter et se concerter pour être capable d'aborder ces questions.

Pallier aux dispersions géographiques; nous sommes partout au Canada et isolés très souvent.

Améliorer l'accessibilité des services; c'est pour cela que nous sommes là.

En formation, je dirais simplement qu'il faut augmenter le nombre de professionnels, autant les médecins, les infirmières que les autres intervenants de la santé.

Dans l'organisation des services, il faut mettre en place des modèles qui sont durables et où les francophones en milieu minoritaire se reconnaissent et ne se sentent pas comme des

home in their own institutions, and not like visitors in anglophone institutions. They must also receive services that are tailored to their particular needs.

In order to promote these ideas, we founded the Société de Santé en français, of which I am the first president, that was recently incorporated, in February 2002.

The inaugural convention was held last fall. We appointed a very solid board of directors. We have representatives from institutions, from community organizations, professional representatives, representatives from training institutes, universities, colleges as well as government representatives — and last but not least — we have an Assistant Deputy Minister from New Brunswick, the vice-chair of our board, Ms. Rachel Barr.

It is quite remarkable that we could get all these partners around one table with the joint mission of improving access to services in French.

The Société de Santé en français is an ideal way to improve access. We want to be a rallying group that provides both professional and technical support to its networks and its fellow citizens across the country. We want to encourage novel and best practices. We do not want people to have to reinvent the wheel every time there is a problem. Above all, we want to be an organization, a creator of innovative solutions and not a beggar. We feel we could act as a link between the provinces and the federal government.

We are often involved in federal-provincial disputes on health matters, but we think we could be a value-added, if not a bridge between the provinces and the federal government on matters relating to access to services in French.

In summary, the Société de Santé en français is an organization that was created to give tools to francophones living outside Quebec to enable them to improve access to services so that all our fellow citizens can get home care in their own language, have access to francophone doctors and to primary health care in their language.

Every day, we hope our organization can say it has taken one forward step toward improving services in French for the million francophones living outside Quebec.

I do not plan to spend much time discussing funding. But our recommendations to the Health Department gave us our first positive result. The Health Department has given us 800 million dollars out of its primary health care adjustment fund that was created under the agreement reached in 2000. Some money was kept at the federal level, \$240 million. Of that sum, \$15 million was earmarked for official languages communities, of which \$10 million was for francophones. That is a real boost because it enabled us to move forward without waiting for the next federal budget, without waiting for the Dion Plan to be tabled. We are expecting it any week now. We were told it would be around

visiteurs dans des institutions anglophones mais chez eux, dans leurs propres institutions, avec des services qui leur sont dédiés de façon particulière.

Pour faire avancer ces idées, nous avons fondé la Société de Santé en français, dont je suis le premier président, qui a été incorporée tout récemment, en février 2002.

Le congrès de fondation a eu lieu à l'automne dernier. Nous avons établi un conseil d'administration extrêmement solide. Nous avons des représentants des établissements, des représentants des organismes communautaires, des représentants des professionnels, des représentants du monde de la formation, des universités, des collèges ainsi que des représentants des gouvernements — et non le moindre — nous avons un sous-ministre adjoint du Nouveau-Brunswick, le vice-président de notre conseil, Mme Rachel Barr.

Il est assez exceptionnel qu'on puisse rassembler tous ces partenaires autour d'une même table ayant une mission commune d'améliorer l'accessibilité des services en français.

La Société de Santé en français se veut l'outil par excellence pour améliorer l'accessibilité. Nous voulons être un organisme rassembleur qui appuie nos réseaux et nos concitoyens à la grandeur du pays, tant sur le plan professionnel que technique. Nous voulons encourager les initiatives novatrices et les initiatives exemplaires. Nous ne voulons pas que les gens soient obligés de rebâtir le monde à chaque fois qu'il y a un problème. Surtout, nous voulons être un organisme un créateur de solutions novatrices et non pas un quémandeur. Nous croyons pouvoir être un pont entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Nous assistons souvent à des querelles fédérales-provinciales dans le monde de la santé, mais nous pensons être une valeur ajoutée, voire même un pont entre les provinces et le fédéral dans le domaine de l'accessibilité des services en français.

En résumé, la Société de Santé en français est un organisme qui a été créé pour donner des outils aux francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, leur permettant d'améliorer l'accessibilité aux services afin que tous nos concitoyens aient du maintien à domicile dans leur langue, qu'ils aient accès à des médecins francophones et à des services de soins de santé primaire dans leur langue.

Tous les jours, nous souhaitons que l'organisme Société de Santé en français soit en mesure de dire qu'il fait un pas en avant pour améliorer les services en français pour ce million de francophones qui vit à l'extérieur du Québec.

Je n'ai pas l'intention de passer beaucoup de temps sur la question des fonds. Mais nos recommandations au ministère de la Santé ont donné un premier résultat positif. Le ministère de la Santé, à même le fonds d'adaptation des soins de santé primaire qui a été créé avec l'entente de l'an 2000, nous accordés 800 millions de dollars. Un certain montant avait été gardé au fédéral, 240 millions de dollars. De ce montant, 15 millions avaient été identifiés pour le dossier des communautés de langues officielles, dont 10 millions pour les francophones. C'est un bon coup puisque cela nous a permis d'avancer sans attendre le prochain budget fédéral, sans attendre que le plan Dion soit livré.

mid-March. That was enough thrust for us to create the Société de Santé en français and to start creating networks in various provinces. It also enabled us to start thinking about specific projects that will improve services in the various provinces.

The Standing Senate Committee on Official Languages must be aware of the two possible options for the funding of certain initiatives. The first option is the Dion Plan. Mr. Dion has been asked to devise as complete a plan as possible of the development of communities. I think we have managed to convince Mr. Dion that health must be included in this plan. We have been told, unofficially, that health will be an important part of this plan.

Also, we have just concluded a five-year federal-provincial health agreement. Announcement has been made. We see this as another option, even though the agreement makes no specific mention of linguistic communities.

We would like to see the governments agree to serve both linguistic communities throughout the country.

We still believe, however, that within this agreement, there should be resources that will enhance accessibility, which would be our second preferred option.

As to other initiatives, including networking, these would allow people to meet and draft accessibility plans. The Department of Health has already granted us \$1.9 million, an amount which allowed us to make some progress. We believe than in the medium and long term, the Dion Plan should provide other resources that might help us carry on for the next five years.

I would like to take a few minutes to deal with a very important aspect, namely training, since without trained professionals, all of our efforts will be for naught.

Following the battle for Montfort, the federal government invested \$10 million in the National Training Centre at the University of Ottawa. This seed money allowed us to create a training consortium that went beyond the University of Ottawa to include all francophone universities and community colleges in the country, including le collège Boréal, le collège de Campbelton, le collège universitaire de Saint-Boniface which is also part college, and to bring together a group to draft a training program for the phase beginning in 2003 and ending in 2008.

The file will be submitted to the federal government through the Dion Plan, by the Department of Health. We are expecting a great deal from the Dion Plan in terms of funding for the training of our professionals through an agreement or agreements with various colleges and universities. They have prepared a very

On l'attend d'une semaine à l'autre. On nous a dit vers la mi-mars. Pour nous, cela a été l'oxygène suffisant pour créer la Société de Santé en français et commencer à créer les réseaux dans les différentes provinces du pays. Cela nous a également permis de commencer à envisager des projets concrets qui vont permettre d'améliorer les services dans les différentes provinces du pays.

Quand on regarde le financement de certaines initiatives, le Comité sénatorial permanent des langues officielles doit savoir qu'on pense qu'il y a deux voies. La première voie étant celle du plan Dion. Monsieur Dion est en charge de développer un plan, le plus complet possible, pour le développement des communautés. On pense qu'on a réussi à convaincre M. Dion que la santé doit figurer dans ce plan. Des échos informels nous disent, d'une part, que la santé devrait se retrouver comme une composante relativement importante de ce plan.

D'autre part, on sort une entente fédérale-provinciale, dans le domaine de la santé, pour les cinq prochaines années. Des annonces ont été faites. Nous pensons que c'est une autre voie, même si on n'a pas parlé d'aucune façon de la question des communautés linguistiques dans le cadre de l'entente.

Nous aurions souhaité que dans cette entente, les gouvernements s'entendent pour desservir les deux communautés linguistiques, telles qu'elles se présentent un peu partout dans le pays.

Nous pensons, malgré tout, qu'à l'intérieur de cette entente, il devrait y avoir des ressources qui vont nous permettre aussi d'améliorer l'accessibilité, cela serait la deuxième voie qu'on souhaiterait voir.

Quant aux différentes initiatives, dont le réseautage, elle permet aux gens de se rencontrer, de faire des plans d'accessibilité. On a déjà eu 1,9 millions \$ du ministère de la Santé et cela nous a permis d'aller de l'avant. On pense qu'à moyen terme et à long terme, le plan Dion devrait offrir d'autres ressources pour poursuivre sur une période de cinq ans.

Quant à la formation, je vais m'y attarder parce que c'est un dossier extrêmement important, si nous n'avons pas de professionnels formés, on donnera de grands coups d'épée dans l'eau.

Suite à la bataille de Montfort, le gouvernement fédéral a investi 10 millions \$ dans le centre national de formation à l'Université d'Ottawa. Ce démarrage a permis de créer un consortium de formation au-delà de l'Université d'Ottawa et qui inclut toutes les universités francophones du pays et les collèges communautaires du pays, tels que le collège Boréal, le collège de Campbelton, le collège universitaire de Saint-Boniface qui a aussi une dimension collégiale, et de créer un groupe qui a conçu un projet pour la phase 2003 à 2008 en ce qui concerne la formation.

Ce dossier est soumis au gouvernement fédéral par le ministère de la Santé qui l'a acheminé par l'entremise du plan Dion. On a beaucoup d'espoir relativement au plan Dion de voir un financement important dans la formation de nos professionnels par le biais d'une entente ou d'ententes avec les différents collèges

credible plan which illustrates how many professionals should be trained, be it general practitioners, nurses, social workers, occupational therapists, physiotherapists or homecare workers.

And we took great care to make Ms. McLellan aware of the importance of having the proper services: It will do no good to train people if there are no services and facilities available to treat francophone patients.

Ms. McLellan understood our point of view and, as I said earlier, the Department of Health has set aside \$15 million. We hope that the February budget, and subsequent budgets will allow us to improve accessibility to services. We also hope that the budgets will include an increase over the \$15 million.

Our greatest concern relates to the organization of services. I told the Senate committee chaired by Senator Morin that your colleagues, through the Kirby report, gave a very complete picture of our situation. Your report, which was given a ringing endorsement by our community, clearly demonstrated your understanding of our plight. You even improved upon some of our plans. This report should serve as a regular source of inspiration for the government in considering solutions to apply over the coming weeks and months.

We are concerned about service organization because in the federal-provincial agreement signed last week, as I said, the francophone community outside Quebec felt like a tiny ship cast upon a great ocean. While the big steamships navigated the trouble waters of federal-provincial relations, the little boat was afraid that it would go under and never back up to the surface.

But the little francophone boat is still afloat while the big steamships seem to have passed us by. So we intend to press on and stand firm with the provincial as well as federal governments in order to ensure a safe passage for our concerns.

This is how things stand at present: we of course, have your report, the Kirby report, of which we greatly approved. The Romanow commission took a roundabout approach in its comments on the innovative aspects of our networking concept. In referring in the 2003 agreement, I am somewhat concerned because our case was not properly considered.

We cannot understand why a person cannot be treated in his or her mother tongue, and we are baffled by the contention that it is incredibly difficult to negotiate.

et universités. Ces derniers ont mis de l'avant un plan très crédible qui illustre le nombre de professionnels à former, que ce soit des médecins généralistes, des infirmières, des travailleurs sociaux, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes ou des gens qui font du maintien à domicile.

Dans l'organisation des services, on a beaucoup insisté auprès de Mme McLellan afin que ce volet ne soit pas ignoré: À quoi bon se concerter et former des gens si nous n'avons pas de bons lieux d'accueil pour les personnes francophones et être en mesure de dispenser des services?

Mme McLellan nous a bien compris et, comme je l'ai dit tantôt, le ministère de la Santé, a réservé 15 millions \$. On espère, par le biais du budget du mois de février et par les autres budgets qui seront disponibles, que ce volet pourra améliorer l'accessibilité aux services. On espère aussi augmenter ce 15 millions \$ au fur et à mesure que les budgets seront connus.

Notre plus grande inquiétude est dans l'organisation des services. J'avais dit au comité du Sénat présidé par le sénateur Morin que vos collègues ont fait un rapport extraordinaire sur notre situation, lequel faisait partie du rapport Kirby. Vous aviez bien compris notre situation et vous l'avez bien démontrée dans votre rapport et notre communauté l'a jugé exceptionnel. Vous aviez même bonifié ce que nous avions déjà envisagé. Ce rapport est une pièce que le gouvernement devrait utiliser régulièrement pour s'inspirer, pour envisager les solutions qui pourront être abordées au cours des prochaines semaines, des prochains mois.

Dans l'organisation des services, nous sommes inquiets parce que dans l'entente fédérale-provinciale conclue la semaine dernière, j'avais dit que la communauté francophone qui vit à l'extérieur du Québec se sentait bien petite dans sa chaloupe. Alors que les paquebots sur l'océan houleux des relations fédérales-provinciales s'affrontaient, elle craignait de se faire saborder dans cette discussion et de ne jamais réapparaître à la surface.

La chaloupe de la communauté francophone vivant à l'extérieur du Québec est encore sur l'eau et on ne croit pas, par ailleurs, que les gros paquebots ont abordé notre situation de front. On a l'intention d'insister et on pense que nous devons persévérer autant dans les provinces qu'au gouvernement fédéral pour faire en sorte que notre dossier ne sombrera pas dans ce même océan.

Le contexte actuel est le suivant: on a évidemment votre rapport, le rapport Kirby, qui nous a beaucoup plu. La commission Romanow a abordé très indirectement notre dossier en parlant du réseautage et en disant que c'est un élément novateur de notre approche. Quand je fais référence à l'entente 2003, on s'inquiète un peu du fait qu'on n'ait pas abordé notre dossier à proprement parler.

On a de la difficulté à comprendre qu'une personne ne puisse pas être soignée dans sa langue maternelle, et devant tout cela on demeure perplexe quand on nous dit que c'est un dossier très difficile à négocier.

We now intend to complete the implementation of our networks, something that is progressing nicely, and we are also looking to further the existing partnerships with provincial governments.

This is a provincial matter. We need to have federal-provincial meetings of deputy ministers in various federal-provincial committees in order to establish relations with the provincial governments. We are encouraging our communities in each province to step up their relations with their respective provincial governments.

We are implementing very concrete programs in primary health care, namely, 247 telephone lines, health centres, francophone multidisciplinary teams, simple tools that will make a world of difference for the communities that we represent.

Finally, we are considering — and for this we would like your support — the need to have a standing commitment by the federal government to establish a long-term strategy. I will close by asking for your help. How? By supporting us and supporting our communities. In supporting us, you support the communities that promote the health of francophones living outside Quebec. How can you support us? To do what? I believe that it is important to urge the federal government, through the federal Department of Health, to continue to promote this matter. Even with enough funds and resources, we will still have work to do.

We believe that this is a very tough road to climb, considering the resistance that we have experienced over the last two or three years, and it is not over yet.

We also believe that in spite of the need for a provincial commitment, the federal government cannot deny us funding since we need these financial resources to spur the provinces to act.

We have often found that the best way to get some provinces moving is to devise some type of formula that includes our communities. Our group believes that, both nationally as well as regionally, we can act as a bridge, and enhance the link between the federal and provincial levels of government, so that our projects will truly improve our communities access to services.

I think we can achieve this by lobbying the Departments of Health and Finance. Our sole objective is to improve accessibility. When I return to Winnipeg after attending these meetings, my mother always asks me whether or not the trip was worthwhile since the homecare she receives is in English. She is anxious for me to make good on my promises and that is what I am trying to do.

**Senator Gauthier:** Welcome, Mr. Gauthier. I don't think we are related, you are a Manitoba Gauthier and I am from Gaspé. There are a few kilometres between us.

Dans les prochaines étapes, nous pensons comme société, compléter l'implantation de nos réseaux et cela va bon train sur le terrain, on veut aussi développer des partenariats avec les gouvernements provinciaux qui sont en marche actuellement.

Cette affaire est un dossier provincial. Nous avons besoin au pays de rencontres fédérales-provinciales avec des sous-ministre dans différents comités de l'appareil fédéral-provincial pour avoir des relations avec les gouvernements provinciaux. On invite nos communautés dans chacune des provinces à intensifier les relations avec leur gouvernement provincial.

On est en train d'implanter des projets très concrets de santé primaire, c'est-à-dire des lignes téléphoniques 247, des centres de santé, des projets d'équipes multidisciplinaires francophones, des outils simples mais qui font toute la différence pour les communautés que nous représentons.

Enfin, on pense — et on aimerait recevoir votre appui — avoir besoin d'un engagement continu du gouvernement fédéral dans l'élaboration d'une stratégie à long terme. Je complète en vous disant que vous pouvez nous aider. Comment? En appuyant la société, en appuyant les communautés. En appuyant la société, vous appuyez les communautés qui s'occupent de la santé des francophones vivant à l'extérieur du Québec. Nous appuyer comment? Et pour faire quoi? Je pense qu'il est important d'obtenir du gouvernement fédéral, par le ministère fédéral de la Santé, à continuer à promouvoir le dossier. On ne peut pas dire que ce dossier sera terminé même lorsqu'il y aura des fonds et des ressources.

À notre avis, c'est un escalier très difficile et très ardu à monter, compte tenu, des résistances qu'on a vues depuis deux, trois ans et qu'on va continuer de voir.

On pense aussi que malgré la nécessité de l'engagement provincial, le gouvernement fédéral ne peut pas refuser de s'engager financièrement pour nous permettre de pouvoir utiliser ces ressources comme levier auprès des provinces pour faire avancer les choses.

Très souvent, on s'est aperçu que ce levier peut faire bouger certaines provinces dans des formules quelconques avec nos communautés. Comme société, nous pensons, tant au plan national qu'au plan régional, être capables d'être un véritable pont et d'être une plus-value entre le fédéral et le provincial, pour véritablement aboutir à des projets qui feront bénéficier l'accèsibilité des services à notre communauté.

Je pense que d'insister auprès du ministère de la Santé et du ministère des Finances peut nous aider à poursuivre notre chemin. Notre seul objectif est l'amélioration de l'accèsibilité. Je dirais qu'à Winnipeg, quand je reviens de ces réunions, ma mère me demande toujours ce que cela donne parce qu'elle reçoit des services à domicile qui sont en anglais. Elle attend avec impatience que mes discours se transforment en réalité et c'est pour cela que je travaille.

**Le sénateur Gauthier:** Bienvenue, monsieur Gauthier. On n'a aucun lien de parenté, vous êtes un Gauthier du Manitoba, et j'en suis un de la Gaspésie. Il y a une distance entre les deux.

You talked about networking, which is something that is of interest to me. If I understand correctly, this networking consist in establishing solid and lasting links, in improving services to communities, supporting training and better accessibility. How do you see networking? How does one go about doing it?

**Mr. Gauthier:** Networking is the first stage, it is what we build on. Usually, within the health network, there are people on the education and training side, there are also the CLSC, the local community service centres, the extended care centres and the hospitals, each working in isolation. Then we have the professionals, the physicians, the nurses or the unions, all working separately.

The community feels rejected — even foreign — from the health network and often, the community groups have the best contacts with certain user groups. For its part, the government has long advocated the breaking down of barriers so that people will work together.

For some time now, the World Health Organization has been saying that unless we can bring all of the stakeholders together around the same table, there will be no solution to our health care woes. If we don't cooperate, we will be working at cross purposes.

For our small communities, where everyone works in isolation, it is essential that we come together in order to work out common objectives, action plans and strategies to improve our services.

We think we can come up with winning formulas not only for the francophone minority community, but also for anglophones or communities that are in the majority who seek to establish better working relationships. With networking, we are asking people to sit down at the same table and set common goals that they will help one another to achieve.

Let us take training, for example. The universities want to train more people but no one has found a way to apply the principle. Could the community play a role? Do the institutions not have a role to play in terms of promotion? We find that with networking, francophone universities outside Quebec have realized the benefits of working together on these issues.

**Senator Gauthier:** The Commissioner for Official Languages recently tabled a report in Parliament dealing with single window services. Are you aware of this report?

**Mr. Gauthier:** Yes, very much so.

**Senator Gauthier:** She is in favour of the concept and has asked the federal government to examine the proposal which promotes a more equitable access to both official languages. There were recommendations made by the francophones of Saskatchewan who, in 1999, requested a project to link communities with single windows or multiservice access windows.

Vous avez parlé de réseautage et cette question m'intéresse. J'ai compris que ce réseautage consiste à établir des liens solides et durables, à améliorer les services aux communautés, à favoriser la formation et une meilleure accessibilité. Comment voyez-vous le réseautage dans ce contexte? Comment le concrétise-t-on?

**M. Gauthier:** Le réseautage est la première étape, notre fondation. Habituellement, dans le réseau de la santé, on voit les gens du domaine de l'éducation et de la formation qui travaillent de leur côté. On voit aussi les CLSC, les centres communautaires, les centres de longue durée et les hôpitaux travailler isolément les uns des autres. Les professionnels, les médecins, les infirmières ou les syndicats, tous travaillent chacun de leur côté.

Le monde communautaire se sent rejeté — pour ne pas dire étranger — du réseau de la santé et souvent, c'est le monde communautaire qui détient les meilleurs contacts avec certaines clientèles. De son côté, le gouvernement prône depuis fort longtemps le fait qu'il faut briser les barrières et faire travailler les gens ensemble.

Depuis fort longtemps, l'Organisation mondiale de la santé dit que faute d'un rassemblement des différents intervenants à une même table, il n'existe pas de solution dans le monde de la santé. Sans collaboration mutuelle, c'est la chicane entre les intervenants.

Pour nos petites communautés, où tout ce beau monde travaille de son côté, il est impératif que l'on puisse les rassembler autour d'une même table afin qu'ils se donnent des objectifs communs, des plans d'action communs et des stratégies communes pour améliorer les services.

On pense même que ces formules peuvent être des formules gagnantes non seulement pour la communauté minoritaire francophone, mais que les anglophones ou les communautés majoritaires pourraient s'en inspirer pour mieux travailler. Avec l'idée du réseautage, on invite les gens à s'asseoir autour d'une même table et à se donner des cibles communes et à s'entraider.

Il y a l'exemple de la formation. Les universités disent vouloir former davantage de gens mais personne ne se présente pour appliquer le principe. Le côté communautaire aurait-il un rôle à jouer? Les établissements n'ont-ils pas un rôle de promotion à jouer? Actuellement, on constate qu'avec le réseautage, les universités francophones hors Québec constatent le bénéfice de travailler ensemble sur de telles questions.

**Le sénateur Gauthier:** Dernièrement, la commissaire aux langues officielles a déposé un rapport au Parlement sur les guichets uniques. Est-ce que vous connaissez ce rapport?

**M. Gauthier:** Oui, très bien.

**Le sénateur Gauthier:** Elle porte un jugement favorable et demande au gouvernement fédéral d'examiner ce projet qui favorise un accès plus équitable dans les deux langues officielles. Il y a eu des recommandations des Fransaskois qui, en 1999, ont demandé un projet pour relier les communautés et avoir des guichets uniques, des guichets multiservices.

I have a practical question. As you know, on-line medicine is now a reality. This technology also makes it possible to perform surgery. The armed forces are well versed in this field. Throughout the world, people are linked to these centres via satellite. There are even doctors operating via satellite. Groups from Afghanistan can be linked to Canada. What would prevent the communities from linking up through these television lines? If surgery can be performed via the Internet, if medical consultations can take place via the Internet, then why is this technology not available to us?

**Mr. Gauthier:** There is a simple and quick answer to that: of course. And incidentally, in our recommendations, we state that technology could be a useful tool for us. When a community is dispersed, technology can be used to bring us together. In Saskatchewan, the single window concept was discussed, because the community is widespread and assimilated. We do not put our head in the sand, but they have schools. They would not set up community health centres that were separated and apart from these schools. Saskatchewan wants to build on what they already have. They never said that they wanted francophone hospitals in Saskatchewan. All of this technology is available in our communities to help us improve accessibility in numerous ways. We are very close, at this time, to setting up French language telephone services available 24 hours a day, seven days a week, and not only to provide poor translation. We must be careful not to say: "It is available in French" then only return the call two days later. That is not service on demand. At this time, the New Brunswick model is the one we have chosen and it can be used elsewhere in the country. The answer to your question then is, yes.

**Senator Gauthier:** You said earlier that there were agreements between the hospital in Sherbrooke and the one in Moncton, and between the University of Ottawa and Montfort Hospital. The agreement with the Montfort Hospital ends in March 2003. Has this exercise, if I can use that term, being evaluated? Was it a positive experience? Did it accomplish anything? Will the agreement be renewed? Your document mentioned \$10 million. It ends in March.

**Mr. Gauthier:** They were fortunate to receive the funding which allowed all of the francophone colleges and universities in the country to come together and ensure that there would be continuity. Even though the Ottawa-Montfort experience is a recent one, we believe that the outcome has been positive. An in-depth assessment is underway. If we look at the number of students who have registered, as well as the number of professionals, whether there be doctors, nurses or others, we believe that the outcome has been positive, and in fact, it has been one of our major accomplishments. The consortium means continuing with the first \$10 million invested in Ottawa. This consortium has built some momentum with all of the country's universities. The request is a large one. Over five years, we are asking for \$100 million. Following the federal budget and once minister Dion Plan has been tabled, we will see how committed the federal government is.

Ma question est pratique. On sait qu'il y a aujourd'hui une médecine à distance. On sait également que grâce à la télémédecine, il est possible de faire de la chirurgie à distance. Les Forces armées s'y connaissent dans le domaine. Partout au monde, des gens sont reliés à des centrales via satellite. Certains médecins font même de la chirurgie par satellite. Il est possible de relier des groupes de l'Afghanistan au Canada. Qu'est-ce qui empêcherait des communautés de se relier entre elles à travers la télédiffusion? On fait de la chirurgie par Internet aujourd'hui. On consulte par Internet. Pourquoi n'avons-nous pas cette technologie?

**Mr. Gauthier:** La réponse facile est simple et courte: bien sûr. Et d'ailleurs dans nos recommandations, on mentionne que la technologie pourrait être un outil qui nous aide. Quand on est dispersé, on peut utiliser ces outils technologiques qui peuvent nous aider. En Saskatchewan, ils ont parlé du guichet unique, d'une communauté éclatée et assimilée. On ne se met pas la tête dans le sable, mais eux, ils ont des écoles. On n'ira pas créer des centres de santé communautaires à côté et étranger à ces écoles. La proposition de la Saskatchewan est de tabler sur ce qu'elle a déjà. On n'a jamais dit que l'on voulait créer des centres hospitaliers francophones en Saskatchewan. Tous ces moyens technologiques sont à l'ordre du jour de nos communautés pour aider à améliorer l'accessibilité de toutes sortes de façons. Les projets les plus avancés à l'heure actuelle sont de créer des lignes téléphoniques francophones disponibles 24 heures par jour, 7 jours sur 7, et pas juste donner une mauvaise traduction. Il faut faire attention pour ne pas dire: «It is available in French» alors que l'on vous appellera dans deux jours. Ce n'est pas de l'offre active. À l'heure actuelle, le modèle du Nouveau-Brunswick, en particulier, nous inspire et peut être utilisé ailleurs au pays. La réponse à votre question, c'est oui.

**Le sénateur Gauthier:** Vous avez parlé tantôt que vous aviez des ententes, une entre les hôpitaux de Sherbrooke et de Moncton, et une entre l'Université d'Ottawa et l'Hôpital Montfort. L'entente avec l'Hôpital Montfort se termine en mars 2003. Est-ce qu'on a évalué cet exercice si je peux employer ce terme? Est-ce que l'expérience a été positive? Est-ce qu'elle a porté des fruits? Est-ce qu'on va renouveler l'entente? Dans votre document, vous dites qu'il y a eu 10 millions \$. Cela se termine en mars.

**Monsieur Gauthier:** Heureusement, ils ont reçu ces millions car ces fonds ont permis à toutes les universités et collèges francophones du pays de se réunir et de s'assurer de la continuité. Même si l'expérience Ottawa-Montfort est récente, on pense qu'elle a donné des résultats. L'évaluation en profondeur est en cours. Toutefois, lorsqu'on constate le nombre d'étudiants inscrits, le nombre de professionnels inscrits, que ce soit des médecins, des infirmières et ainsi de suite, on pense que cela donne des résultats, au point tel que cela a été un des gros chevaux de bataille. Quand on parle du consortium, on parle de la continuité du premier 10 millions de dollars investis à Ottawa. Ce consortium a de la continuité auprès de toutes les universités à travers le pays. La demande est imposante. Sur une période de cinq ans, elle est de 100 millions de dollars. Suite à l'énoncé budgétaire fédéral et au dépôt du plan du ministre Dion, on verra l'engagement du gouvernement à cet égard.

**Senator Beaudoin:** You referred to the Montfort case — which was heard by the Ontario Court of Appeal and which made the headlines — as well as to various health networks. Health is a provincial jurisdiction, along with hospitals, the faculty of medicine, nursing care, et cetera. The federal government does have some powers, including a very important one, that is to spend and ensure equality in health care throughout the country.

Is there a connection between networking and what happened with Montfort Hospital? The Montfort case settled things for Ontario. As with any important legal decision, it is now a precedent and all of Canada has been aware of the case. Since we now have the very interesting legal ruling, should the same thing not apply in the other provinces in order to bring them up to standard with Ontario? What would you say to that?

**Mr. Gauthier:** I continue to deplore the fact that our community is forced to engage in battles like the one involving the Montfort Hospital, the fact that we have to expend so much energy defending a cause rather than building something. I hope that our work will allow us to avoid another Montfort. Montfort, however, did serve as an encouragement to us and the battle is symbolic. It has given us recognition that the accessibility to services in French is legitimate. It cannot be swept under the rug, even if we are on shaky ground in terms of our statutes or Canadian or provincial charters. We did have certain rights in education, but not in health. Moreover, we have colleges in the communities defending a sixth-principle or some legislative accommodation. Our society has told the advocates of a legal status that we have their support. We are focusing on concrete measures to improve services for today, tomorrow and the future. What Mauril Bélanger is doing in the House of Commons with regard to the sixth principle can only help us. Most people support him, as do I. We are doing our utmost to create a network of services in order to avoid being locked into other existing services. That is always a possibility when services are constantly being reorganized from one end of the country to the other.

Reorganization has been underway in New Brunswick over the last two years. The Acadians, in 2002, had to fight in order to have the regional boards recognized as francophone boards. They represent 33 per cent of the population. Now look at the groups in Manitoba with 4 or 5 per cent of the population and who, in spite of that, have gained a political and regulatory foothold that allow us to designate institutions to provide services in French, such as my hospital, the Hôpital général de St-Boniface.

It is always better when there is a legal basis. Historically, we francophones have always had to turn to the courts, despite that legal basis. We want to try to avoid these legal battles that costed so much. We lose soldiers, waste energy and invest a great deal of money in that. Yes, sometimes we win, but winning in a courts does not help us start to built our forces. The work we do with our constituents is to try avoiding these types of fights at all costs and

**Le sénateur Beaudoin:** Vous avez fait référence à la cause Montfort — qui était en Cour d'appel de l'Ontario et qui a fait beaucoup de bruit — et aux différents réseaux de santé. La santé, ce sont les hôpitaux, la faculté de médecine, les infirmières et ainsi de suite, est sous juridiction provinciale. Le gouvernement fédéral a certains pouvoirs, dont l'un est très important, celui de dépenser et de faire valoir une certaine égalité au Canada afin d'avoir de meilleurs soins de santé.

Faites-vous un lien entre le réseautage et la question de l'Hôpital Montfort? La question de Montfort réglait un cas en Ontario. Comme toute décision judiciaire très importante, elle est aujourd'hui dans nos recueils juridiques et on en parle dans tout le Canada. Puisque nous avons cet arrêt des tribunaux fort intéressant, devrait-on avoir à peu près la même chose dans d'autres provinces qui pourraient se comparer à l'Ontario? Est-ce votre argumentation?

**M. Gauthier:** Je déplore toujours le fait qu'on soit obligé de mener des batailles de cette nature dans notre communauté, comme celle de l'Hôpital Montfort, de dépenser des énergies considérables à se défendre plutôt qu'à bâtir. Je souhaiterais que notre travail nous permette d'éviter des Montfort. Montfort, toutefois, nous a permis de nous encourager et cette bataille est symbolique pour nous. Elle signifie une reconnaissance, que l'accessibilité des services en français n'est pas quelque chose de ténébreux. Ce n'est pas un sujet qu'on doit balayer sous le tapis même si on n'a pas d'ancrages légaux très importants dans nos lois et dans nos chartes canadiennes ou provinciales. En éducation, on avait d'autres prises qu'on n'a pas dans la santé. D'ailleurs, nous avons des collègues dans les communautés qui défendent un sixième principe ou un aménagement dans les lois. Notre société dit aux supporters de l'ancrage légal que leur appui est bon. On est centré sur des actions concrètes qui amélioreront les services aujourd'hui, demain et après demain. Ce que Mauril Bélanger fait à la Chambre des communes sur le plan du sixième principe ne peut que nous aider. La plupart des gens l'appuient et moi aussi d'ailleurs. On met beaucoup d'énergie à créer un réseau de services pour éviter qu'on nous enferme dans d'autres services existants. C'est toujours une menace avec les réorganisations de service qui se font d'un bout à l'autre du pays.

Depuis deux ans, au Nouveau-Brunswick, on réaménage. Il a fallu que les Acadiens, en 2002, se battent pour s'assurer que des régies régionales puissent être reconnues en tant que régies francophones. On parle de 33 p. 100 de la population. Imaginez-vous les groupes du Manitoba avec 4 ou 5 p. 100 de la population où malgré tout, on a certains ancrages de nature politique, réglementaire qui nous permettent de désigner des établissement pour dispenser des services en français, comme l'Hôpital général de St-Boniface que je dirige.

C'est toujours mieux lorsque on a des assises légales. Notre histoire de francophones a toujours été que, malgré les assises légales, nous sommes obligés de recourir aux tribunaux. On veut essayer d'éviter les batailles légales qui nous coûtent cher. On perd des soldats, de l'énergie et on investit des fonds. Oui, on peut avoir des victoires, mais une victoire devant les tribunaux ne nous permet que de commencer à bâtir. Le travail effectué avec nos

being proactive upfront. With respect to organizing services, we need to take a proactive position and say what we want rather than always being reactive and saying that we do not want.

**Senator Beaudoin:** I agree. People should not have to go before the courts on these matters. It takes time, energy and money. As a jurist, my initial reaction is that a constitution is subject to interpretation. A very good approach is to choose an interesting case occasionally to move things along. One does not go to court just for fun, but rather to see results. In that way, a more bilingual country is built. After discussion between politicians and the public, the problems should be resolved.

Unfortunately, we are not yet in heaven. We do have to go to court from time to time. What has been achieved is there. It can also be used as a reference in the future. If it is absolutely necessary, we can go to court. If it is not necessary, we should choose an easier and less expensive path. That would be my reaction.

**Senator Lapointe:** How many francophones are there in Manitoba?

**Mr. Gauthier:** There is a distinction to be made between those who are from a French background and those who speak French. According to the latest sense, there are about 40 000 francophones who speak French, for a total of about 55 000 people.

**Senator Lapointe:** In all of Manitoba?

**Mr. Gauthier:** It is about 4 to 5 p. 100.

**Senator Lapointe:** How many francophone doctors practice in your hospital?

**Mr. Gauthier:** Five or six general practitioners.

**Senator Lapointe:** That is not very many.

**Mr. Gauthier:** No.

**Senator Lapointe:** You have a problem.

**Mr. Gauthier:** That is why I said that medical training was a key aspect.

**Senator Lapointe:** How is your group perceived by the anglophone establishment in Manitoba? Is it welcomed with open arms?

**Mr. Gauthier:** People are certainly interested. Right now, we are getting some funding from the federal government. As I was saying earlier, it is important to receive that kind of support. When the federal government says that it has a kitty of \$10 millions, that this is project money and that our province is eligible, the provincial government rarely turns his back on such an offer. It helps us have fruitful discussions with the provinces. It gives the communities leverage in the health care field that they have never had. I must say that Health Canada, right from the

commettants est d'essayer à tout prix d'éviter d'autres batailles comme celle-là et d'être proactif à l'avant-scène. Lorsqu'on parle de l'organisation des services, il faut se positionner d'une façon proactive pour dire ce qu'on veut plutôt que de toujours être sur les talons pour dire ce qu'on ne veut pas.

**Le sénateur Beaudoin:** Je suis d'accord. On ne devrait pas toujours être obligé d'aller devant les cours de justice. Cela prend du temps, de l'énergie et des fonds. Mon réflexe de juriste est qu'une constitution est sujette à interprétation. Une très bonne façon de le faire est, de temps en temps, de choisir une cause intéressante qui fait avancer les choses. Ce n'est pas pour le plaisir de le faire, mais bien pour le résultat. De cette façon, on construit un pays plus bilingue. On devrait, après discussions, entre personnalités politiques et la population, régler les problèmes.

Malheureusement, on n'est pas encore au paradis. Il faut comparaître de temps en temps en cours. Ce qui a été fait demeure. On peut aussi y faire référence dans l'avenir. Si c'est absolument nécessaire il faut aller devant les cours. Si ce n'est pas nécessaire, on doit prendre un autre chemin plus facile et moins cher. Ce serait ma réaction.

**Le sénateur Lapointe:** Le Manitoba compte combien de francophones?

**Mr. Gauthier:** On fait une distinction entre ceux qui s'identifient comme étant de souche francophone et parlant français. Environ une quarantaine de mille francophones parlant français, soit environ 55 000 habitants, selon le dernier recensement.

**Le sénateur Lapointe:** Pour tout le Manitoba?

**Mr. Gauthier:** C'est environ de 4 à 5 p. 100.

**Le sénateur Lapointe:** Combien de médecins francophones pratiquent à votre hôpital?

**Mr. Gauthier:** Cinq ou six généralistes.

**Le sénateur Lapointe:** Ce n'est pas beaucoup.

**Mr. Gauthier:** Non.

**Le sénateur Lapointe:** Vous avez un problème.

**Mr. Gauthier:** C'est pour cela que je disais que la formation de médecins est un élément clé.

**Le sénateur Lapointe:** Comment est perçu votre groupe par «l'establishment» anglophone du Manitoba? Est-ce qu'on a les bras ouverts?

**Mr. Gauthier:** On suscite un intérêt certain. À l'heure actuelle, on reçoit quelques fonds du gouvernement fédéral. Comme je vous le disais tantôt, il est important de recevoir ce genre d'appui. Quand le gouvernement fédéral dit qu'il y a une cagnotte de dix millions de dollars, qu'on veut faire des projets avec cette somme et qu'on s'amène dans notre province, il est rare qu'elle dira d'aller chez le diable avec ces fonds! Cela nous permet de discuter d'une façon intéressante avec nos provinces. Cela donne un levier aux communautés dans le domaine de la santé qu'elles n'ont

outset, provided us with that leverage. Our challenge is to make good use of the leverage to have our provinces move forward. Some provinces have absolutely no interest in providing services in French, since the francophone communities there are infinitely smaller than in Manitoba, in term of percentage.

**Senator Lapointe:** That is why, the Federal Government does play an important role.

**Mr. Gauthier:** That is why we take advantage of the issue of provincial jurisdiction in the setting up of the services. We do think the federal leverage is indispensable.

**Senator Lapointe:** It can help first shake up those that are a bit reluctant to go in.

**Senator Léger:** When you talk about “creating innovative solutions,” “beyond politics,” “a bridge between the Federal and Provincial levels,” and “avoiding isolation,” you are talking about the present and the future. There are, of course, organizations like yours, but networking is particularly important.

Regardless, I hope that you will get the financial support from the Federal Government that you need to continue your efforts and not become a simple machine — it is something to watch.

Universities, for example, have to be careful. Their funding is tied to the number of students they have, regardless of the language.

The idea of unity across the country that you talked about, is very refreshing. We are going to take stock of the situation in the territories. This may be real democracy. Correct me if I am wrong, but I believe that there is a third level. It is not just a provincial-federal issue. This issue affects you as well.

**Mr. Gauthier:** It is a very important issue for us. I could use the analogy of a three-legged table. At two-legged table will tend to fall over. We are proposing that a third leg to be added to help support the table. We will be talking about services and not jurisdictional quarrels.

**Senator Chaput:** I come from a minority linguistic community. The results you mentioned are important for insuring the ongoing development of minority official language communities. Networking is vital. I agree fully with what Senator Léger said.

Technology and the benefits of technology are a concern of mine. There is a great deal of vulnerability involved. To what extend can we expect information to be available in French and in English and to be of good quality? Whether we are talking about distance services or anything else, it is a concern. The benefits of technology are fragile. We need to ensure that technology contributes to the development and vitality of minority official language communities rather than their assimilation.

You talk about a bridge between the federal and provincial levels. That is a vital and essential aspect. However, do you have a strategy for how to force the less willing and insensitive provinces to respect the rights of official language minorities?

jamais eu. Je dois dire que le ministère de la Santé, même après les premiers efforts, nous a donné ce levier. Notre défi est de bien utiliser le levier pour faire cheminer nos provinces. Dans certaines provinces, ils n'en ont rien à foutre des services en français parce qu'il y a des communautés infiniment plus petites que celle du Manitoba en termes de pourcentage.

**Le sénateur Lapointe:** C'est pour cela que le gouvernement fédéral est important quand même.

**M. Gauthier:** C'est pour cette raison qu'on joue entre des juridictions provinciales dans l'organisation de ces services. Par ailleurs, on pense que le levier fédéral est indispensable.

**Le sénateur Lapointe:** Cela ébranle un peu parfois les réticents.

**Le sénateur Léger:** Lorsque vous parlez de «créateur de solutions novatrices», «au-delà de la politique», «un pont entre fédéral et provincial», «éviter l'isolation», il est question du présent et de l'avenir. Il s'agit bien sûr d'organismes comme le vôtre, mais on parle surtout de réseautage.

Quoi qu'il en soit, j'espère que vous obtiendrez le soutien financier du gouvernement fédéral pour vous permettre de poursuivre vos efforts et ne pas devenir qu'une simple machine — c'est un aspect à surveiller.

Les universités, par exemple, doivent faire attention. Leurs bénéfices sont liés au volume de leur clientèle, peu importe la langue.

Cette idée de l'unité, d'un océan à l'autre, dont vous parlez, est tout à fait rafraîchissante. Nous allons faire le point en ce qui a trait aux territoires. C'est peut-être la vraie démocratie. Vous me corrigerez, mais je crois qu'il y a un tiers. Ce n'est pas uniquement une question provinciale-fédérale. Cette question vous touche également.

**M. Gauthier:** C'est une question très importante pour nous. À titre d'analogie, on parle d'une table soutenue par trois pattes. Une table sur deux pattes a tendance à tomber. Nous nous proposons comme la troisième patte qui soutiendra la table. Nous parlerons des services et non des disputes juridictionnelles.

**Le sénateur Chaput:** Je viens d'une communauté linguistique minoritaire. Les résultats que vous donnez sont nécessaires afin de continuer le développement d'une communauté minoritaire des langues officielles. Le réseautage est primordial. Je suis complètement d'accord avec les propos tenus par le sénateur Léger.

La technologie et les bénéfices de ces moyens technologiques me préoccupent. Il y a une grande fragilité à ce point de vue. Jusqu'à quel point peut-on s'attendre à ce que l'information soit disponible en français et en anglais tout en conservant sa qualité. Qu'il soit question de services à distance ou autre, c'est une inquiétude. Ces bienfaits sont fragiles. Il faut s'assurer que cette technologie contribue à l'épanouissement de la communauté minoritaire de langues officielles et non pas à son assimilation.

Vous parlez de pont entre fédéral et provincial. C'est un aspect primordial et essentiel. Toutefois, avez-vous une stratégie dans le but d'obliger les provinces plus récalcitrantes ou indifférentes à respecter les droits de leurs minorités de langues officielles?

**Mr. Gauthier:** Yes. But we are going to need help. Senator Lapointe talked about that help earlier. Certain types of leverage make things more acceptable. The federal government must not abdicate responsibilities.

I am concerned that the agreement we have just looked at does not talk about the obligation to serve people in both official languages. I think that your committee will need to look at that aspect.

There is another aspect that you can help us with. Mention was made in the agreement of a national council on accountability. I intend to write to the federal government to ask whether we can participate in such a commission. Perhaps your committee could support us in our request.

[English]

**The Deputy Chairman:** We shall. Thank you very much, Mr. Gauthier. I am sorry that we had to rush you. Our next witness, Senator Morin, has a very tight agenda and has to leave us at 5:30.

[Translation]

**Mr. Gauthier:** Thank you for this opportunity to speak to you. We are always pleased to come and meet with you. As developments will occur, we will keep your people up to date.

[English]

**The Deputy Chairman:** Honourable senators, as Senator Morin has to leave at 5:30, if you have questions for him, and I am sure you will, please submit them in writing and we will ensure that he gets them and that they are answered.

**Senator Morin:** I apologize for this full agenda. The Swedish Prime Minister is in Ottawa. The Committee that our chair is on has worked closely with the representatives from Sweden. So I am going to need to attend a meeting followed by dinner.

I would first like to draw your attention to the presence of Mario Ménard, a researcher from the Library of Parliament. He has contributed substantially to the report and will support my testimony.

I would like to give you an overview of the report tabled by the Standing Committee on Social Affairs, Sciences and Technology — which you also contributed to, Mr. Chairman. I would highlight the recommendations that are more relevant to the issue of francophone minorities outside Quebec.

The report is the outcome of a study that lasted over two years, during which time the committee heard from over 400 witnesses. We made a number of recommendations dealing with various aspects, including the health care system and health care guarantees.

**M. Gauthier:** Oui, mais nous allons avoir besoin d'aide. Le sénateur Lapointe parlait tantôt de cette aide. Certains leviers permettent de rendre les choses plus acceptables. Le gouvernement fédéral ne doit pas nier ses responsabilités.

Je m'inquiète que l'entente qu'on vient d'examiner ne parle pas de l'obligation de desservir les gens dans les deux langues officielles. Je crois que votre comité devra voir à cet aspect.

Il existe un autre aspect sur lequel vous pourriez nous aider. Il a été question dans l'entente d'un conseil national d'imputabilité. J'ai l'intention d'écrire une lettre au gouvernement fédéral afin de demander que l'on puisse participer à une telle commission. Votre comité pourrait peut-être nous appuyer dans une telle démarche.

[Traduction]

**Le vice-président:** Nous le ferons. Merci beaucoup, monsieur Gauthier. Je regrette qu'on ait dû vous demander de vous dépêcher de cette façon. Notre prochain témoin, le sénateur Morin, a un programme très serré et doit nous quitter à 17 h 30.

[Français]

**M. Gauthier:** Je vous remercie de l'occasion que vous nous avez donnée. Soyez assurés que nous sommes toujours disposés à venir vous rencontrer. Au fur et à mesure que les choses évolueront, nous tiendrons vos équipes au courant.

[Traduction]

**Le vice-président:** Honorables sénateurs, puisque le sénateur Morin doit nous quitter à 17 h 30, je vous invite, si vous avez des questions à lui adresser, et je suis convaincu que vous en aurez, de les lui présenter par écrit. Nous prendrons les mesures qui s'imposent pour qu'il les reçoive et pour qu'il y réponde.

**Le sénateur Morin:** Je m'excuse de cet agenda chargé. Le premier ministre de la Suède est à Ottawa. Le comité dont le président fait partie a eu des relations étroites avec le représentant de la Suède. À ce titre, je devrai participer à une rencontre suivie du dîner.

Jaimerais d'abord souligner la présence de Mario Ménard, chercheur à la bibliothèque du Parlement. Sa contribution au rapport est importante et viendra appuyer mon témoignage.

Jaimerais rapidement passer en revue le rapport du Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie — auquel vous avez contribué vous-même, monsieur le président. Ce faisant, j'insisterai sur les recommandations les plus pertinentes à la question des minorités francophones hors Québec.

Ce rapport est l'aboutissement d'une étude qui a duré plus de deux ans et au cours de laquelle le comité a entendu plus de 400 témoins. Nous avons fait nombre de recommandations traitant de différents aspects, entre autres, sur le système de soins et les garanties de soins.

I would like to draw your attention to the recommendations concerning primary health care. Reference is made to an organization that may have a significant impact on the care provided to francophone minorities.

We specifically recommended the creation of multidisciplinary groups that would take charge of a range of health services. Such a responsibility would be assumed on a permanent basis. These groups would be made up not only of physicians but also nurses and other health professionals.

It is our view that these primary health care groups would constitute the basis for a reform to the provision of French-language health services outside Quebec. Models are already in existence in a number of places. We can come back to the issue of funding later on.

We also refer to home care, community care for people with mental illness and palliative care for patients in terminal stage. Such programs should have a minority language component.

So much for the programs that require some attention. I would now like to talk about an information system based essentially on a national system of electronic health records. It is something that will be developed, we will have a chance to come back to it.

You know that there is a crown corporation, the health information highway, with a \$500 million annual budget. Its budget was practically doubled at the last first ministers meeting, it amounts to a very large subsidy. Significant progress will be made in this area and it is important for us to be involved from the outset and to ensure that the minority language dimension is included so that this electronic health record system is bilingual.

If we do not take action quickly, decisions will be made, the provinces will adopt their models and it will be too late for us.

We recommend specific funding of universities health sciences centres. The Romanow commission did not discuss this recommendation of the Senate committee. The two main poles would be Moncton and Ottawa. It is important for us to have some presence here.

Mr. Gauthier referred to the Health Commission and it is important that minority language care be one of the elements of accountability required from this Commission.

I have quickly skipped over many recommendations. There are two important points I would like to emphasize. We recommended a major increase in funding for research, the Canada Health Research Institute on whose board Mr. Gauthier sits.

J'aimerais attirer votre attention sur les recommandations concernant les soins de santé de première ligne. Il s'agit d'une organisation qui peut avoir un impact important sur les soins aux minorités francophones.

Nous avons recommandé plus particulièrement la création de groupes multidisciplinaires qui assumerait la responsabilité de l'éventail des soins. Cette responsabilité s'étendrait aux soins sur une base permanente. Ces groupes comprendraient non seulement des médecins mais des infirmières et autres professionnels de la santé.

Nous pensons que ces groupes de soins de santé de première ligne formeraient la base de la réforme pouvant servir de levier aux soins en français hors Québec. Des modèles existent déjà à plusieurs endroits. Nous pourrons revenir sur la question du financement à ce sujet.

Nous avons également fait allusion aux soins à domicile, aux soins communautaires pour les gens qui souffrent de maladies mentales et aux soins palliatifs pour les patients en phase terminale. Ces programmes devraient avoir une composante linguistique minoritaire.

Voilà pour les programmes sur lesquels il est important de se pencher. Je voudrais faire allusion au système d'informations basé avant tout sur un système national de dossiers de santé électroniques. Cela prendra son essor, on aura l'occasion d'y revenir.

Vous savez qu'il existe une corporation de la Couronne, l'inforoute de la santé, qui a un budget de 500 millions par année. La dernière réunion des premiers ministres a pratiquement doublé ses budgets, ce qui représente une subvention très importante. Il va y avoir des progrès importants qui se produiront dans ce domaine et il est important de prendre le train en marche et de s'assurer que la dimension linguistique minoritaire en fasse partie, particulièrement sur le système de dossiers de santé électroniques pour qu'il se fasse dans les deux langues officielles.

Si nous n'intervenons pas rapidement, les décisions seront prises, les modèles seront adoptés par les provinces et il sera beaucoup trop tard une fois que les décisions auront été prises.

On recommande un financement particulier des centres universitaires des sciences de la santé. La commission Romanow ne parlait pas de cette recommandation du comité sénatorial. Les deux pôles sont Moncton et Ottawa. Il est important que l'on puisse se situer là-dedans.

M. Gauthier a fait allusion à la commission sur la santé et il serait important qu'on puisse dans les notions d'imputabilité dont ce conseil sera saisi, que les soins en langue minoritaire soient établis.

J'ai rapidement passé par-dessus beaucoup de recommandations. Je voudrais souligner deux points importants. Nous avons recommandé une augmentation du financement majeur de la recherche, des instituts de recherche en santé du Canada dont M. Gauthier est membre du conseil.

I hope that this funding we recommended will materialize in the next budget that will deal with the issue of health services for linguistic minorities.

We recommended specific funding for the training of health personnel. This is something important for francophones outside Quebec.

I would now like to turn to the second document, to the report on better access to French-language health services.

In the sixth volume, we noted that this issue of French-language services outside Quebec is particularly important and warrants a special report.

There are two points here. We know that because of the aging of the francophone population throughout Canada, the priority established by these communities is health care, as they have indicated on a number of occasions.

In the summer of 2000, Health Canada called upon the Fédération des communautés francophones et acadiennes to carry out an in-depth study. A report was prepared, a report that you are all familiar with. In November 2001 Senator Gauthier also tabled a motion asking our committee to examine and analyze this report, rightly noting that there was no point in reinventing the wheel and this large report should be used as the basis for our study.

That is what we did. We held 5 meetings where we heard 19 witnesses from all sectors. Mr. Gauthier was part of the group and some of our witnesses are present here and made an important contribution to the proceedings of the committee.

Our report that you received and that was tabled in the Senate is made up of three main parts. It sums up the report and describes the progress made in this issue over the past several years. For example, it refers to the report of the advisory committee of minority francophone communities prepared for the Minister of Health, Mr. Rock, at the time.

There is also information about the forum held in Moncton in November 2001. It sets out the three basic premises, respect for provincial jurisdiction, the need for a flexible approach and building upon programs that already exist.

We have paid particular attention to Mr. Gauthier's testimony and to four main recommendations. There were others as well. Networking is a response to the lack of information available to francophones outside Quebec on the care they can obtain in their language. There is also the presence of a consortium for the training of health professionals, the two main centres being Moncton and Ottawa. I am one of those who thinks that the Moncton pole should be reinforced. Let me note that this is a personal opinion, I am in favour of their request to establish a French-language school of medicine at the University of Moncton.

Je voudrais indiquer que ce financement que nous avons recommandé se matérialisera, j'espère, dans le prochain budget qui se penchera sur la question des soins de santé pour les minorités linguistiques.

Nous avons recommandé un financement particulier pour la formation du personnel sanitaire. C'est un aspect important de la situation pour les francophones hors Québec.

J'aimerais passer au deuxième document qui est le rapport pour un meilleur accès des services de santé en français.

Dans le sixième volume, nous avions indiqué que cette question des soins en français hors Québec représentait une situation particulièrement importante et que nous souhaitions faire un rapport particulier.

Cela coïncidait avec deux points particuliers. On sait qu'avec le vieillissement des populations francophones à travers le Canada, que la priorité pour ces communautés s'est manifestée à plusieurs reprises dans le domaine des soins sanitaires.

À l'été 2000, Santé Canada a mandaté la Fédération des communautés francophones et acadiennes pour procéder à une étude approfondie. Un rapport a été produit et vous le connaissez tous. Le sénateur Gauthier a aussi déposé en novembre 2001, une motion demandant à notre comité de procéder à l'examen et à l'interprétation de ce rapport en se disant avec raison qu'il était inutile de réinventer la roue et que ce volumineux rapport devait servir de base à notre étude.

C'est ce que nous avons fait. Nous avons tenu cinq réunions et nous avons entendu dix-neuf témoins qui venaient de tous les secteurs. M. Gauthier en faisait partie et on a eu des témoins qui sont d'ailleurs présents et qui ont contribué de façon importante aux travaux de notre comité.

Notre rapport que vous avez reçu et qui a été déposé au Sénat est composé de trois grandes parties. Il fait une synthèse de ce rapport et fait état de l'évolution du dossier dans les dernières années. Par exemple, il fait état du rapport du comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire qui a été donné au ministre de la Santé, M. Rock, à l'époque.

Il fait aussi état du forum qui a été tenu à Moncton en novembre 2001. Il fait état de trois prémisses de travail: respecter le champ de compétence des provinces, avoir une approche flexible et capitaliser sur des programmes déjà existants.

Nous avons retenu le témoignage de M. Gauthier et quatre grandes recommandations. Il y en a d'autres. Le réseautage est une réponse au manque d'informations que connaissent les francophones hors Québec sur les soins qu'ils peuvent recevoir dans leur langue. Il y a la présence d'un consortium pour la formation des professionnels de la santé autour des deux grands pôles de formation de la santé, Moncton et Ottawa. Je suis un de ceux qui pense que celui de Moncton devrait être renforcé. J'ouvre une parenthèse, c'est une opinion personnelle: je favorise leur demande d'avoir une faculté de médecine francophone dans leur université.

I have already dealt with primary health care, it is the response to the problem of health care for francophones in a minority situation since these groups can take over the provision of such services in the language of the patients.

We support the creation of an official languages health program under the responsibility of Health Canada and we would like to see the continuation of federal-provincial agreements.

Mr. Gauthier referred to the existing agreement between Manitoba and the federal government, it amounts to \$2 million a year. We would like to see this offer improved and given greater impetus.

A word about the review of the Canada Health Act: strictly speaking, it does not come under our mandate since there is no question of it in the report. Two options are possible. One would be to amend the act. Generally speaking, a number of people think that there is a danger in a revision the Canada Health Act.

Several provinces think that this act should be terminated since they are of the view that conditional funding for health care should be totally banned. This is funding from the federal government. Many people do not realize that the entire federal funding, 100 per cent of it, is conditional since it is subject to the conditions set out in the Canada Health Act.

If the act were to be amended, there could be serious protests against the conditions contained in the Act which could be weakened, the Canada Health Act might end up completely emasculated. There is a serious risk.

Romanow recommended amending the act to include accountability and home care.

Quite wisely, the federal government and most provincial premiers are opposed to the revision of the Canada Health Act because of the serious risk that this would represent for the principles that could end up disappearing because of provincial pressure.

The whole matter of the revision of the Canada Health Act is dangerous and must be rethought.

Mr. Gauthier I imagine must have talked about our disappointment on Wednesday evening, at the first ministers meeting, in relation to the reform of health care.

Mr. Gauthier, myself and a number of others, made presentations to the Prime Minister's Office and the Minister of Health, in Mr. Dion's office to have French-language health care for minority language communities included in this agreement with at least a mention made of this particular issue and recommendations for funding and dealing with this problem. Unfortunately, nothing happened.

It certainly would have helped the cause if our report had funding solutions to propose.

I will be happy to answer your questions until 5:40 p.m.

Les groupes de soins de première ligne, j'en ai déjà parlé, c'est la réponse au problème de soins pour les francophones en situation minoritaire, parce qu'il y a une prise en charge de ces groupes de soins et celle-ci se fait dans la langue des patients.

Nous appuyons la création d'un programme en langue officielle en santé qui serait sous la responsabilité de Santé Canada et l'on souhaite que les ententes fédérales-provinciales se poursuivent.

Monsieur Gauthier faisait allusion à l'entente qui existe entre le Manitoba et le fédéral; c'est tout de même 2 millions par année qui se présente. Que cette offre soit bonifiée et stimulée!

Un mot sur la révision de la Loi canadienne sur la santé: ce n'était pas strictement dans notre mandat parce qu'il n'en est pas question dans le rapport. Deux options sont possibles. L'une privilégie la modification de cette loi. En général, plusieurs personnes pensent qu'il y a un danger à réviser la Loi canadienne sur la santé.

Plusieurs provinces pensent qu'on devrait mettre un terme à cette loi, parce que beaucoup de provinces pensent que le financement conditionnel dans les soins de santé est à proscrire complètement. Ce financement émane du fédéral. Plusieurs personnes ne réalisent pas que tout le financement fédéral, à 100 p. 100, est conditionnel parce qu'il est soumis aux conditions de la Loi canadienne sur la santé.

Si on modifiait cette loi, il y a un grave danger de voir une levée de boucliers contre les conditions qui sont déjà présentes et qu'on pourrait vouloir amenuiser, sinon les castrer complètement dans la Loi canadienne sur la santé. Il y a de graves dangers.

Romanow a recommandé la modification de la loi pour y introduire l'imputabilité et les soins à domicile.

Très sagement, le gouvernement fédéral et la plupart des premiers ministres des provinces se sont opposés à la révision de la Loi canadienne sur la santé à cause du grave danger que ceci comporterait sur les principes et que l'on pourrait voir disparaître sous la pression des provinces.

Toute cette question de la révision de la Loi canadienne sur la santé est dangereuse et doit être repensée.

Monsieur Gauthier a dû parler de la grande déception que nous avons eue mercredi dernier, lors de la réunion des premiers ministres, en rapport avec la réforme sur les soins de santé.

Monsieur Gauthier, plusieurs autres personnes et moi, avons fait des interventions auprès du bureau du premier ministre et du ministre de la Santé, au bureau de M. Dion pour que les soins de santé en français aux communautés linguistiques minoritaires soient inclus dans cet accord et qu'au moins mention soit faite de ce problème avec une recommandation de financement et de solution au problème. Malheureusement, il n'en est rien.

Cela aurait vraiment aidé la cause si dans le rapport, on avait eu un des éléments de solution du financement à ce problème.

Je serai heureux de répondre à vos questions jusqu'à 17 h 40.

**Senator Gauthier:** You saw Mr. Maltais' editorial in *Le Droit* relating to the report of the committee you chaired. You are quoted as saying that his committee looked at the health care provided to francophones outside Quebec and it amounts to next to nothing. Rather than recognize and promote linguistic duality in this sphere, it merely recommends that the federal government provide them with more money.

I sent a two-page letter to Mr. Maltais, I can give you a copy. Our expectations in the Dion plan are very high. Do you have any information that could help us?

**Senator Morin:** Not that I am aware of.

**Senator Gauthier:** As for the linguistic duality advocated by some and the accountability recommended by Romanow in his report, I gather that the Kirby committee and the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology did not deal with this question?

**Senator Morin:** Of accountability?

**Senator Gauthier:** Duality.

**Senator Morin:** It was discussed in a paragraph that I can find for you. The Senate studies are very different from the Romanow commission report. It is our sixth volume. There will be six others, at least, until 2026. There are a number of things that we did not discuss at all and that were dealt with by Mr. Romanow. For example, Mr. Romanow dealt with mental health. We did not discuss it because we intend to devote a volume to mental health.

Mr. Romanow talked about aborigines. We did not because we will be having a volume on aborigines.

We did not discuss linguistic duality because we knew that there would be a special study.

Contrary to Mr. Romanow who prepared a single study, we are involved in an ongoing project. I prefer our way of dealing in-depth with a particular subject rather than attempting to cover everything within a short period of time.

We did not deal with all the issues in our report, it would have been impossible. There are a great many other subjects we intend to explore, particularly, mental health, which is something we are considering right now.

**Senator Gauthier:** The Commissioner of Official Languages came to speak to us in December and we asked her the question: is it possible to establish a link between the principles of accountability and linguistic duality? She seemed to think that it was possible. Could you give some thought to it?

**Senator Morin:** Definitely.

**Senator Gauthier:** Ask your researcher to do some brainstorming to come up with a solution, that is to establish a link between linguistic duality and accountability.

**Senator Beaudoin:** I have a question about the Act. I gather that your committee did not wish to reopen the debate in relation to the subject we are now studying. Of course an act is important, as I know from experience. But it is simply an act. It can always

**Le sénateur Gauthier:** Vous avez vu l'éditorial de M. Maltais dans *Le Droit*, concernant le rapport du comité que vous avez présidé. Vous dites dans un extrait, ne vous choquez pas, que son comité s'est penché sur les soins de santé réservés aux francophones hors Québec et qu'il frôle l'insignifiance. Plutôt que de reconnaître la dualité linguistique à ce chapitre et de la promouvoir, il se borne à recommander au gouvernement fédéral de verser plus d'argent à leur intention.

J'ai envoyé à M. Maltais, une lettre de deux pages, je peux vous la faire parvenir. Nos attentes sont très élevées dans le plan Dion. Avez-vous de l'information qui pourrait nous aider?

**Le sénateur Morin:** Je ne suis pas au courant.

**Le sénateur Gauthier:** Quant à la dualité linguistique préconisée par certains et à l'imputabilité que Romanow recommande dans son rapport, le comité Kirby et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, sciences et technologie n'ont pas touché à cette question?

**Le sénateur Morin:** D'imputabilité?

**Le sénateur Gauthier:** La dualité.

**Le sénateur Morin:** On en a parlé dans un paragraphe que je pourrais vous retrouver. Les études au Sénat sont très différentes de la commission Romanow. C'est notre sixième volume. Il va y en avoir six autres, au moins, jusqu'en l'an 2026. Il y a des choses dont on n'a pas parlé du tout et dont monsieur Romanow a parlé. Par exemple, M. Romanow a parlé de santé mentale. Nous n'en avons pas parlé parce que nous allons avoir un volume sur la santé mentale.

M. Romanow a parlé des Autochtones. Nous n'en avons pas parlé parce qu'il y aura un volume sur les Autochtones.

Les dualités linguistiques, on n'en a pas parlé parce que nous savions qu'il y avait une étude particulière.

Contrairement à M. Romanow qui faisait une seule étude, nous faisons un travail continu. Je préfère cette façon que nous avons de travailler en profondeur un sujet plutôt que de saupoudrer tout dans un laps de temps court.

Nous n'avons pas tout touché dans notre rapport, c'était impossible. Il y a beaucoup d'autres domaines que nous allons explorer. En particulier, la santé mentale sur laquelle nous nous penchons actuellement.

**Le sénateur Gauthier:** La commissaire aux langues officielles est venue en décembre, on lui a posé la question: est-il possible de relier les deux principes de l'imputabilité et de la dualité linguistique? Elle a semblé dire que c'était possible. Pourriez-vous y penser un peu?

**Le sénateur Morin:** Assurément.

**Le sénateur Gauthier:** Demandez à votre chercheuse de se faire aller les ménages pour trouver une solution, pour rattacher la dualité linguistique et l'imputabilité.

**Le sénateur Beaudoin:** J'ai une question sur la loi. J'ai cru comprendre que vous ne vouliez pas, au sein de votre comité, rouvrir le débat sur le plan que nous étudions actuellement. C'est bien important une loi, c'est sûr, j'en sais quelque chose. C'est

be perfected and improved. So what is the reason for your very natural prudence? You may be perfectly right but I would be interested in knowing why you have this reluctance to consider amending the Canada Health Act?

**Senator Morin:** If we were to propose the Canada Health Act today, it would not be passed.

**Senator Beaudoin:** Why?

**Senator Morin:** You saw the kind of outcry that occurred. One of the things that was not adopted in the last agreement was conditional funding. No matter what people say, I was convinced that it would be adopted. No matter what people claim, we did not get any specific conditional funding, as I would have wished, for primary care, home care, catastrophic drug coverage. It is multi-purpose single fund. There is nothing in the agreement. The provinces would have refused such funding with strings attached. Quebec is totally opposed to it.

The best kept secret is that every dollar Quebec receives is conditional upon the Canada Health Act, very specific conditions, such as portability and universality which, if not met, mean that it does not receive funding. If a province infringes one of these principles, it is subject to a fine which may go so far as complete cessation of federal transfers.

It is a very strict Act. In the last agreement, the following elements were theoretically added to the Canada Health Act: primary care, drug insurance and home care. But today the Canada Health Act would not be adopted. It is a good thing we have this Act. Otherwise we would find ourselves with a patchwork of health care systems in each province with different principles of universality, accessibility and portability. At the present time, Canada's saving grace from the point of view of health is the Canada Health Act. We should thank heaven everyday that we have this Act. I am very afraid that if we were to amend this extremely useful Act, there is a danger that it would fall apart. That is my personal point of view. It is shared by the government because it refused to revise the Act.

**Senator Beaudoin:** In your opinion, the risk is too high.

**Senator Morin:** Yes.

**Senator Beaudoin:** So you think it is better to have an imperfect act than no act at all?

**Senator Morin:** It is not that imperfect. It is an excellent one.

**Senator Beaudoin:** It is a good act, but an act can always be improved. But you are saying that the risk may be too high. I can understand. I will think about it.

**Senator Lapointe:** Senator Morin, there is something that is bothering me. The provincial argument is that their priorities are not all the same. What do you say in reply to that?

seulement une loi. On peut toujours parfaire une loi, l'améliorer. Alors, quelle est la raison pour laquelle vous avez une prudence très naturelle? Remarquez que vous avez peut-être parfaitement raison, mais quels sont vos hésitations à ce qu'on puisse modifier la Loi canadienne sur la santé?

**Le sénateur Morin:** Si on proposait la Loi canadienne sur la santé, aujourd'hui, elle ne serait pas adoptée.

**Le sénateur Beaudoin:** Pourquoi?

**Le sénateur Morin:** Vous avez vu la levée de boucliers. Une des choses qui n'a pas été adoptée au dernier accord, c'est le financement conditionnel. On a beau dire n'importe quoi, je pensais vraiment que ce serait adopté. On a beau dire n'importe quoi, on n'a pas eu de financement conditionnel précis, comme je l'aurais souhaité, pour les soins de première ligne, les soins à domicile, l'assurance médicaments catastrophique. C'est un fonds unique à usages multiples. Il n'y a rien dans l'accord. Les provinces auraient refusé un financement conditionnel. Le Québec s'y oppose complètement.

Le secret le mieux gardé est que chaque dollars que le Québec reçoit est conditionnel à la Loi canadienne sur la santé, et des conditions très précises, sans lesquelles il ne reçoit pas les fonds, par exemple, la portabilité et l'universalité, enfin chacun des principes. Si une province enfreint un de ces principes, ils reçoivent une amende qui peut aller jusqu'à la cessation complète des transferts fédéraux.

C'est une loi très dure. Lors du dernier accord, en théorie, on ajoutait à la Loi canadienne sur la santé, ces éléments: les soins de première ligne, l'assurance-médicament et les soins à domicile. Mais aujourd'hui, la Loi canadienne sur la santé ne serait pas adoptée. Heureusement qu'on a cette loi. Sinon on aurait une mosaïque de systèmes de santé dans chaque province avec des principes d'universalité, d'accessibilité et de portabilité qui seraient très différents. Actuellement, ce qui sauve le Canada au point de vue santé, c'est la Loi canadienne sur la santé. À tous les jours, on devrait bénir le ciel d'avoir cette loi. M. Romanow a suggéré de la réviser pour y introduire les soins à domicile. Je crains beaucoup que si l'on modifie cette loi qui actuellement nous rend service, il y a un danger que tout le reste saute. C'est mon point de vue personnel. C'est aussi celui du gouvernement parce qu'il a refusé de réviser la loi.

**Le sénateur Beaudoin:** Le risque est trop fort d'après vous.

**Le sénateur Morin:** Oui.

**Le sénateur Beaudoin:** Vous dites qu'il vaut mieux avoir une loi imparfaite que pas de loi?

**Le sénateur Morin:** Elle n'est pas si imparfaite que cela. Elle est excellente.

**Le sénateur Beaudoin:** C'est une bonne loi, mais on peut toujours améliorer une loi. Maintenant vous dites que le risque est un peu fort. Je peux comprendre cela. Je vais y réfléchir.

**Le sénateur Lapointe:** Sénateur Morin, une chose me chicote un peu. L'argument des provinces est que leurs priorités ne sont pas toutes au même endroit. Comment contrer cela?

**Senator Morin:** That may well be their point of view. You know, there are two important things for the federal government, namely that Canadians have access to a minimum and equal level of health care throughout the country. There is no reason why a Canadian should not have a minimum level of health care because he or she lives in a given province.

The federal government may determine that home care is important even if a province decides it does not want any. For example, we want catastrophic drug coverage. At the present time a million Canadians do not have access to drugs. Some drugs cost \$50,000 a year. The role of the federal government is to ensure that Canadians have such a right. I do not know what a province would answer. We do not want this access for our fellow citizens?

**Senator Lapointe:** May be I did not formulate my question correctly. For example, in New Brunswick, they say: we do not need to invest in radiology, we have the equipment and everything else. What do they do with the money that has been allocated to radiology? Can they decide to use it in another area or, does the legislation require them to invest it in radiology?

**Senator Morin:** First of all, it must be ascertained that the equipment is effectively available and that an inventory is taking place with recognized indicators. So far this has not been done by the provinces. They have taken the money and they have bought lawnmowers and microwave ovens. I think that Canadians must have a minimum level of service from coast-to-coast and they are also entitled to know whether the services they receive are of good quality in comparison to those provided in another community or another province.

**Senator Lapointe:** There was not much said about palliative care in the presentation. Is there any policy for palliative care?

**Senator Morin:** Absolutely. In fact, it is thanks to Senator Carstairs, who is our leader.

**Senator Lapointe:** I have also gotten involved with palliative care.

**Senator Morin:** There is no better cause than that one.

**Senator Lapointe:** Since we are on the subject, if ever it runs on television, I will be giving a speech on May 3rd about the benefits of palliative care throughout Quebec. All monies raised will go towards palliative care. This is all thanks to our leader, Ms. Carstairs, whose intervention greatly moved me.

**Senator Morin:** This is an extraordinary initiative in which minority language rights become important.

**Senator Chaput:** Sir, I enjoyed listening to you speak about multidisciplinary groups, front-line health care groups and home and community care, because for Western Canada's official language minority communities, these issues affect them directly

**Le sénateur Morin:** Elles peuvent bien le prétendre. Vous savez, il y a deux choses importantes pour le gouvernement fédéral: que tous les Canadiens aient accès à des soins de santé qui soient d'un niveau minimal et égal à travers le pays. Il n'y a pas de raison qu'un Canadien, parce qu'il reste dans la province X n'ait pas le droit à des soins minimums de santé.

Le gouvernement fédéral peut déterminer que des soins à domicile, c'est important, même si une province disait, nous autres, des soins à domicile, on n'en veut pas. Par exemple, nous voulons des soins catastrophiques de médicaments. Un million de Canadiens sont incapables actuellement d'avoir accès à des médicaments. Certains médicaments coûtent 50 000 \$ par année. C'est le rôle du fédéral de s'assurer que les Canadiens y aient droit. Je ne sais pas ce qu'une province peut répondre. On ne veut pas que nos concitoyens y aient accès?

**Le sénateur Lapointe:** Je me suis peut-être mal exprimé. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, ils disent: nous autres, en radiologie, nous n'avons pas besoin d'investir, nous avons les équipements et tout. Que font-ils des fonds destinés à la radiologie? Peuvent-ils les placer dans un autre domaine ou, selon la loi, sont-ils obligés de l'investir en radiologie?

**Le sénateur Morin:** Il faut d'abord s'assurer que les équipements sont effectivement en place et qu'il y ait vraiment des relevés avec des indicateurs reconnus. À ce jour, les provinces ne l'ont pas fait. Elles ont pris les fonds et elles ont acheté des tondeuses à gazon et des fours à micro-onde. Je pense que les Canadiens doivent avoir, d'une part, les services minimums, d'un océan à l'autre et, d'autre part, ils doivent avoir le droit de savoir si les services qu'ils reçoivent sont de bonne qualité comparativement aux services reçus d'une communauté à l'autre et d'une province à l'autre.

**Le sénateur Lapointe:** Les soins palliatifs ont été escamotés un peu tout à l'heure. Y a-t-il y a une politique pour les soins palliatifs?

**Le sénateur Morin:** Absolument. C'est dû d'ailleurs au sénateur Carstairs qui est notre leader.

**Le sénateur Lapointe:** Je suis impliqué maintenant avec les soins palliatifs.

**Le sénateur Morin:** Il n'y a pas de plus belle initiative que celle-là.

**Le sénateur Lapointe:** J'en profite pendant qu'on est là, si jamais cela passe à la télévision, il y a une prestation que je donne le 3 mai au bénéfice des soins palliatifs à travers tout le Québec. Toutes les recettes vont aux soins palliatifs. C'est grâce à notre leader, Mme Carstairs, qui m'avait ému lors de son intervention.

**Le sénateur Morin:** C'est une initiative extraordinaire où la dimension linguistique minoritaire est importante.

**Le sénateur Chaput:** Monsieur, j'ai beaucoup aimé lorsque vous avez mentionné les groupes multidisciplinaires, les groupes de soins de première ligne, soins à domicile et soins communautaires parce que pour les communautés minoritaires de langues

at home, as well as their families, their children and their parents. These types of health care services enable us to continue to live in French. There is no doubt about that.

But some parts of the presentation caused me some concern. It seems that the regional health boards are to receive more responsibilities. I sat on a regional health board in Manitoba which represented the south-eastern part of the province, which has more francophones than elsewhere, and I found myself in an acute minority situation. In that anglophone environment, services in French were not a priority, despite the fact that the board was designated bilingual. We continually had to fight to prevent the French services from disappearing instead of fighting for more services in French. I wanted to share this concern with you. This is a very real problem for francophone communities in Western Canada. We always end up in a minority situation within a structure designed for the majority.

#### [English]

**The Chairman:** Thank you, Senator Morin. I think that you will make your other commitment. Honourable senators, as I mentioned, if some of you wish to submit questions, Senator Morin would be happy to answer them in writing since he is pressed for time.

Under other business, Senator Gauthier would like to discuss the possibilities for dealing with the francophone situation in the Northwest Territories.

#### [Translation]

**Senator Gauthier:** Mr. Chairman, I apologize, but this issue is very much alive. In the Northwest Territories, there is one official language, one program, one law. Unfortunately, the law has no regulations. No regulations, no law. There are directives, it is true, but a directive and a regulation are two different things. I handed out a booklet listing legal remedies for francophones living in the Northwest Territories. I do not want to speak to the legal case per se.

The Canadian Parliament must examine any proposed amendment or change to the Official Languages Act before the legislation can become legally enforceable.

The government of the Northwest Territories gave notice that it would table amendments on March 3rd. I am a little nervous, because in three weeks this will be a fait accompli and I would not want the legislation to be different from what it should be.

Let me explain. In 1984, the government signed an agreement with the Northwest Territories whereby the Official Languages Act of Canada would not apply if the territory had its own official languages legislation. I do not want to discuss the validity of this amendment, but I still have reservations about it even today, because I believe it is unconstitutional.

In any case, the agreement contained two conditions. The first was that any amendment to or abrogation of the Official Languages Act of the Northwest Territories must be sanctioned by the Canadian Parliament.

officielles de l'Ouest du Canada, ce sont les soins qui rejoignent les gens chez eux, la famille, les enfants et les parents. Ces soins nous permettent de continuer à vivre en français. Il n'y a aucun doute.

Ce qui m'a fait un peu peur, c'est lorsque je lisais des éléments de la présentation. On veut confier plus de responsabilités aux régies régionales de la santé. Ayant siégé à un office régional de la santé au Manitoba qui représentait le sud-est de la province, là où il y a plus de francophones qu'ailleurs, je me suis retrouvée dans un contexte très minoritaire. Dans ce milieu anglophone, la priorité n'était pas aux services en français, même si c'était une régie désignée bilingue. On avait à se battre continuellement pour essayer d'empêcher les services en français de disparaître et non pas d'en ajouter. Je voulais partager cette inquiétude avec vous. C'est vécu et c'est réel pour les communautés francophones de l'ouest du Canada. On se retrouve toujours dans un contexte minoritaire à l'intérieur d'une structure faite pour la majorité.

#### [Traduction]

**Le vice-président:** Merci, sénateur Morin. Je crois que vous serez à l'heure à votre prochain rendez-vous. Honorables sénateurs, comme je l'ai signalé, si vous désirez poser par écrit des questions, le sénateur Morin sera heureux d'y répondre par écrit puisqu'il est pris par le temps aujourd'hui.

Sous la rubrique travaux futurs du comité, le sénateur Gauthier veut nous entretenir du problème que vivent les francophones dans les Territoires du Nord-Ouest.

#### [Français]

**Le sénateur Gauthier:** Monsieur le président, je m'excuse, mais c'est une question d'actualité. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a une langue officielle, un programme, une loi. Malheureusement, la loi n'a pas de règlement. Pas de règlement, pas de loi. Il y a des directives, c'est vrai, mais une directive et un règlement, c'est différent. Je vous ai distribué un cahier des recours judiciaires des Franco-Ténois. Je ne veux pas traiter de la cause judiciaire elle-même.

Le Parlement canadien doit se pencher sur tout amendement, toute modification à la Loi sur les langues officielles avant que la loi ne devienne une loi avec aptitude légale.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a donné avis qu'il déposerait des amendements le 3 mars prochain. Je suis un peu nerveux parce que dans trois semaines, on va nous arriver avec un fait accompli et je ne voudrais pas que ce soit une loi qui ne soit pas conforme à celle qui doit être en place.

Je vous explique. En 1984, le gouvernement avait conclu une entente avec la législation des Territoires du Nord-Ouest pour avoir en retour une loi sur les langues officielles des Territoires, celle du Canada n'aura pas force d'application. Je ne veux pas discuter de la valeur de cet amendement, mais je le questionne encore aujourd'hui, parce que je crois qu'il est anticonstitutionnel.

De toute façon, l'entente a été conclue avec deux conditions. La première est que tout amendement, toute abrogation à la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest devra recevoir l'accord, l'appui, l'aval du Parlement canadien.

The second condition was that the Official Languages Act of the Northwest Territories must be in line with, equal and similar to that of the federal government. But that is not the case. The Northwest Territories legislation does not even have any regulations. French speaking people who live in the Northwest Territories are Canadians. They have gone to court because they do not receive services in the official language of their choice, which is French, and because they do not have access to government services in French.

There is a Commissioner of Official Languages, but I am told that the situation may not be exactly the same as it is here; nevertheless, this is part of our country. In order for me to find out more about this and for my colleagues in the Senate to have a better understanding of what is happening in the Northwest Territories, I suggest that we hear from some witnesses on this matter.

Justice Canada does not support the position of the francophones in the Northwest Territories. It supports the territorial government. Justice Canada says that this is not a federal institution, but I think the act clearly defines it as a federal institution.

Section 3 states very clearly that the House of Commons and Senate are federal institutions. I do not agree that if we are part of a federal institution, any offspring we produce is not a federal product.

In any case, we need clarification about the definition of "federal institution," but that is not my point. What I want to do is get you interested in this issue, because there are approximately 2,000 French-speaking Canadians living in the Northwest Territories who are dissatisfied with and "badly treated" by the existing legislation at the moment.

The territorial government has told us that it will be tabling amendments to the act on March 3rd. I would like my colleagues in the Senate to become familiar with this issue. I would like us to invite officials from Justice Canada to come and explain their view and the situation as a whole. I would like the committee to invite a representative from the Northwest Territories so that we can hear those views. I would also like us to invite some representatives from the francophone community in the NWT to come and tell us about their position and their problems.

I would like the committee to invite the Commissioner of Official Languages of Canada and the Commissioner of Official Languages of the Northwest Territories to tell us why there are problems with the official languages in that region.

This issue is not a direct concern to some members of this committee, but I can tell you that these problems do concern me. The people facing these problems are Canadians, and once we forget about these French-speaking Canadians throughout the country, we will have a divided country. I am not interested in that. I do not want that to happen.

Senator Beaudoin is here and I can say in his presence that there were serious problems in Alberta and Saskatchewan in 1905, when the federal government failed to affirm and confirm language rights in those two provinces. I would not want the

La deuxième condition est que la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest doit être conforme, égale et semblable à celle du gouvernement fédéral, ce qui n'est pas le cas. Elle n'a même pas de règlement. Les Franco-Ténois sont des Canadiens qui demeurent dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils ont intenté un recours en justice pour faire valoir qu'ils ne reçoivent pas les services dans la langue officielle de leur choix, le français, et qu'ils n'ont pas accès aux services gouvernementaux en français.

Il y a bien un commissaire aux langues officielles, mais on me dit que ce n'est pas tout à fait la même chose qu'ici; pourtant c'est une partie de notre pays. Pour mieux me renseigner et pour que mes collègues du Sénat puissent mieux comprendre ce qui se passe dans les Territoires du Nord-Ouest, je propose de rencontrer certains intervenants relativement à cette question.

Justice Canada n'est pas en faveur de la position des Franco-Ténois. Elle appuie le gouvernement territorial. Justice Canada dit que ce n'est pas une institution fédérale, mais je pense que c'est une institution fédérale clairement définie par la loi.

L'article 3 dit très bien que la Chambre des communes et le Sénat sont des institutions fédérales. Si nous sommes d'une institution fédérale et qu'on ne produise pas un rejeton qui soit un produit fédéral, je n'admetts pas cela.

De toute façon, il faudrait clarifier la définition d'une institution fédérale, mais là n'est pas le but de mon objet. Mon intention est de vous intéresser à cette question parce qu'il y a environ 2000 Canadiens d'expression française dans les Territoires du Nord-Ouest, qui sont, dans le moment, insatisfaits et «maltraités» par la loi existante.

Le gouvernement territorial nous dit qu'il va déposer les modifications à la loi le 3 mars. Je voudrais que mes collègues du Sénat se familiarisent avec le dossier. J'aimerais qu'on invite Justice Canada à venir nous expliquer leur point de vue et tout ce qui se passe. J'aimerais qu'on invite les Territoires du Nord-Ouest à nous envoyer un représentant pour nous faire part de leur opinion. J'aimerais aussi qu'on invite les Franco-Ténois à venir nous expliquer leur position et leurs difficultés.

J'aimerais qu'on invite la commissaire aux langues officielles du Canada et la commissaire aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest à venir nous expliquer pourquoi on a des problèmes avec les langues officielles là-bas.

Cette question ne touche pas de près certains membres de ce comité, mais je peux vous dire que ces problèmes me touchent. Les gens qui sont confrontés à ces problèmes sont des Canadiens et le jour où on va oublier ces Canadiens d'expression française partout au pays, on va avoir un pays divisé et cela ne m'intéresse pas. Je ne veux pas que cela arrive.

Le sénateur Beaudoin est ici et je peux le dire devant lui, on a eu des problèmes sérieux en Alberta et en Saskatchewan, en 1905, quand le gouvernement fédéral a manqué d'affirmer et de confirmer les droits linguistiques en Alberta et en Saskatchewan.

Northwest Territories to state that Canadians of the two official language groups are not equal. Regardless of numbers. There are 2,000 of them, and that is enough. One is enough for me.

I would like the committee to look at this matter by the beginning of March. We do not have much time to study this and hear both sides of the story. This will not be done in the House of Commons, it will be done by this committee, because the Senate is responsible for ensuring that the Official Languages Act is enforced in the regions. It is also responsible for monitoring the impact of the act on the official languages communities.

If you have any questions, I can try to answer them, but I have given you a document which outlines my proposal quite clearly.

**Senator Lapointe:** I know that you have a big heart, Senator Gauthier, and I admire you very much. I know that you are a fighter, but in your report dated Tuesday, February 4, 2003, there is a question that Senator Beaudoin asked. Senator Carstairs replied saying that this matter came under territorial jurisdiction. Is there a conflict between the two? If this comes under territorial jurisdiction, how likely is it that we can get around this problem?

I do want to be sympathetic to your cause and I do want to fight with you to defend French in the Northwest Territories, but if this does not come under our jurisdiction, what is the point?

**Senator Gauthier:** Senator Carstairs replied on the following Tuesday or Wednesday that the federal government acknowledged that it was not indifferent and that it should take a stand on any amendment to the Official Languages Act in the Northwest Territories for purposes of approval. Senator Carstairs acknowledged that. I will ask her the question tomorrow in the chamber to clarify this point.

**Senator Beaudoin:** This is a very important problem and there are two conflicting points of view. I have always thought that the territories are different from the provinces. They have powers that come from the Canadian Parliament, delegated powers that are significant, and I agree with that.

However, I think the territories are subject to a type of bilingualism. Regardless of numbers, because section 16 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms states that the two official languages have equality of status and equal rights and privileges as to their use. There is another view to the effect that once the territories exist, in accordance with a federal statute, they behave as quasi-provinces.

I respect this view, which has been expressed. So this is another position; there are two.

I have just called the law clerk of the Northwest Territories, who is going to send me some documents. There is no doubt that some day this matter will go to the Supreme Court, at least it is likely.

Je ne voudrais pas que les Territoires du Nord-Ouest affirment que les Canadiens des deux langues officielles sont inégaux. Peu importe le nombre. Il y en a 2000 et c'est assez. Un, c'est assez pour moi.

Je voudrais que le comité se penche sur cette question d'ici le début du mois de mars. On n'a pas beaucoup de temps pour étudier et entendre les deux côtés de la médaille. Cela ne se fera pas à la Chambre des communes, cela va se faire à ce comité parce que le Sénat a la responsabilité de surveiller l'application de la Loi sur les langues officielles en région et l'impact qu'elle aura sur les communautés de langues officielles.

Si vous avez des questions, je peux essayer d'y répondre, mais je vous ai soumis un document qui explique assez bien ce que je vous ai proposé.

**Le sénateur Lapointe:** Je connais votre grand cœur, sénateur Gauthier, et je vous admire beaucoup. Je sais que vous êtes un bagarreur, sauf que dans votre rapport, en date du mardi 4 février 2003, on retrouve une question du sénateur Beaudoin. Le sénateur Carstairs y a répondu en disant cette affaire était de compétence territoriale. Y a-t-il un conflit entre les deux? Si c'est de compétence territoriale, quelles sont les possibilités de contourner ce problème?

Je veux bien-être sympathique à votre cause et je veux bien me battre à vos côtés pour défendre le français dans les Territoires du Nord-Ouest, mais si cela ne relève pas de notre compétence, à quoi cela rime-t-il?

**Le sénateur Gauthier:** Le sénateur Carstairs a répondu le mercredi ou le jeudi suivant que le gouvernement fédéral admettait qu'il n'était pas indifférent et qu'il devrait se prononcer sur tout amendement ou toute modification à la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest pour obtenir son approbation. Le sénateur Carstairs a admis cela. Je vais lui poser la question demain en Chambre pour clarifier ce point.

**Le sénateur Beaudoin:** C'est un problème très important et il y a deux thèses qui s'affrontent. J'ai toujours été d'opinion que les territoires sont différents des provinces. Ils ont des pouvoirs qui leur viennent du Parlement canadien, des pouvoirs délégués qui sont considérables, et je suis d'accord avec cela.

Cependant, je pense que les territoires sont soumis à une forme de bilingualisme. Peu importe le nombre parce que l'article 16 de la Charte canadienne des droits et libertés dit que les deux langues officielles sont égales dans leur application. Il y a une autre thèse qui dit que les territoires, une fois qu'ils existent, en vertu d'une loi fédérale, se comportent comme des quasi-provinces.

Je respecte ce point de vue qui a été exprimé, donc c'est une autre thèse. Il y en a deux.

Je viens d'appeler le juriste des Territoires du Nord-Ouest qui va m'envoyer certains documents. Il est certain qu'un jour, cette affaire ira en Cour suprême, du moins, c'est probable.

Let us take our time reviewing this. Let us take all the time we require. I am prepared to study this issue for several days. I certainly do not want to start a little battle! I want to know what the Constitution says and how it is interpreted. It would be worthwhile for us to study this issue in-depth and then report on it. That is what we are here to do. This is a wonderful committee on Canada's two official languages. We need to know what powers are held by the federal government, the provincial governments and the territorial government. The territories are created by the Parliament of Canada; we created them. It would be reasonable to expect equality for the two official languages.

I am quite prepared to take whatever time we need to do this. I do not think we will solve the problem this week. However, we can spend a few days quietly trying to find a solution. We will discuss this among ourselves. We all think much the same, we all have the same ideals.

If there are two views on this, let us study them and come back to the main discussion in a few days. Once we have conducted a thorough review of the matter, we will agree on a final solution. I am from Quebec, but for the francophones from other provinces — and for people from Quebec as well, this is fundamental. We live in a multicultural country but we do have a bilingual federal government. That is in the Canadian Constitution. We must act on that. We cannot solve these difficult issues right away. That is my opinion.

#### [English]

**The Deputy Chairman:** Honourable senators, do we have any further comments on this? I would like to add that the chair and one other senator who could not be here today have very deep concerns about the complexity of this issue. They asked me to express those deep concerns and their desire to defer until the next meeting of this committee any decisions about the timeframe in which this should be dealt with and how it would affect other workings of the committee.

**Senator Lapointe:** We agree.

**The Deputy Chairman:** I am simply expressing their view to you. I appreciate Senator Gauthier's tremendous dedication and hard work. I understand also, since he took the time to express it to me, how urgent he feels it is that we deal with this. However, we do have a serious difference of opinion here and I would wish to defer any further decisions until our next meeting.

**Senator Gauthier:** When is our next meeting?

**The Chairman:** The next meeting, which will be chaired by Senator Losier-Cool, is February 24.

**Senator Gauthier:** This frustrates me, because I happen to know that the group in the Northwest Territories is having a hard time right now. They asked to be heard because they do not have the numbers, the money or the resources. They have a lawyer in Regina, but he also needs help. I would like to have the

Étudions cela à tête reposée. Prenons le temps qu'il faut. S'il faut étudier cette question pendant quelques jours, je suis prêt à le faire. Je ne veux pas partir une petite querelle, pas du tout! Je veux savoir ce que la Constitution dit, et comment elle est interprétée. Cela vaut la peine que l'on étudie ce problème en profondeur. Ensuite, on fera un rapport. On est ici pour cela. C'est un comité magnifique sur les deux langues officielles du Canada. Il faut savoir quels sont les pouvoirs du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires. Les territoires sont créés par le Parlement canadien, c'est nous qui les créons. Normalement, on devrait avoir l'égalité linguistique dans les deux langues officielles.

Je suis tout à fait prêt à prendre le temps qu'il nous faut pour y arriver. Je ne pense pas qu'on réussira à résoudre le problème cette semaine. Cependant, on peut prendre quelques jours, à tête reposée, pour arriver à une solution. On en discutera entre nous. On pense tous à peu près pareil, on a les mêmes idéaux.

S'il y a deux thèses, étudions-les et revenons au débat principal dans quelques jours. Quand on les aura étudiées en profondeur, on s'entendra sur une solution finale. Je suis du Québec, mais pour les francophones qui viennent de d'autres provinces — et pour les gens du Québec aussi — cette chose est fondamentale. On vit dans un pays multiculturel, mais bilingue au gouvernement fédéral. C'est la Constitution du Canada. Il faut y donner suite. On ne résout pas ces problèmes difficiles tout de suite. C'est ce que je pense.

#### [Traduction]

**Le vice-président:** Honorables sénateurs, voulez-vous faire des commentaires sur cette intervention? J'aimerais signaler que la présidente et un autre sénateur qui ne peuvent être des nôtres aujourd'hui s'inquiètent gravement de la complexité de ce dossier. Ils m'ont demandé de vous faire part de leurs préoccupations et de signaler qu'ils désirent que l'on reporte à la prochaine réunion du comité toute décision quant au calendrier des réunions qui porteraient sur la question; on pourrait alors discuter de l'impact que cette étude pourrait sur les travaux du comité.

**Le sénateur Lapointe:** Nous sommes d'accord.

**Le vice-président:** Je vous communique simplement leur opinion. Je félicite le sénateur Gauthier de son dévouement et de tout le travail qu'il fait dans ce dossier. Je sais également, puisqu'il me l'a mentionné, qu'il juge que nous devons étudier ce dossier le plus tôt possible. Cependant, il existe une divergence d'opinion au sein du comité et je préfère reporter toute décision à notre prochaine réunion.

**Le sénateur Gauthier:** Quand aura lieu cette prochaine réunion?

**Le vice-président:** Notre prochaine réunion, qui sera présidée par le sénateur Losier-Cool, aura lieu le 24 février.

**Le sénateur Gauthier:** Cette décision me frustre parce que je sais que le groupe des Territoires du Nord-Ouest a beaucoup de problèmes. Les intervenants ont demandé à être entendus parce qu'ils n'ont pas suffisamment de membres, d'argent ou de ressources. Ils ont un avocat à Regina, mais lui aussi a besoin

Department of Justice come here and explain why they are taking the position they have, so that I will understand. I can then go home and honestly say, "Well, I gave it my best effort."

I am a bit frustrated because, at one time, I tried to arrange a study of this committee.

[*Translation*]

Nothing had been referred to us. I tabled a document entitled "Environmental Scan," so that the matter would be referred to the committee. We could meet with the Commissioner, because she refers to this in her annual report. Senator Corbin, who is a member at the time, adjourned the debate. This is a very important document. We have not yet studied it. I moved a motion that the Senate passed. The committee will study the document entitled "Environmental Scan." When will this be done? I hope it will be done tomorrow or the day after, because we have problems in Manitoba, Ontario, Saskatchewan, Alberta, the Northwest Territories and British Columbia.

**Senator Lapointe:** Will it not be too late to discuss the issue at the meeting on February 24? Could we not hear from some witnesses — as recommended by Senator Gauthier — so that we can do something before it is too late, because apparently the decisions will be made in March? In light of the urgency, I would suggest that two people with different views appear before this meeting set on February 24. That would enable the two senators who are not present today to contribute to the discussion. We could have quite an interesting debate and perhaps find a solution that day. That is my suggestion.

**Senator Gauthier:** May I add a footnote? Two years ago, a decision was handed down by the Federal Court, it was the Blais decision on tickets. The Federal Court said with regard to tickets: you must tell the provinces which apply the Act that they must respect the federal government Official Languages Act. Airports, like the one in Toronto, handed out tickets in English. The Official Languages Commissioner and French-speaking lawyers sued the federal government in court. We won! I say "we" because I was one of the parties who fought for this cause. The federal government asked the judge to give it some time. It went before Justice Blais who gave it another year, until March 23, 2003. March 23rd is next month. I have not had any news so far. I cannot tell you any more about this issue. I do not even know how far they have gotten with their agreement on tickets.

Justice Canada must appear here to answer our questions. I could talk to you about this for hours. I do not want to inconvenience you, but we should do something and not procrastinate. I am sorry that there are some absences, but in my books, those who are absent are always wrong. It can also be done by writing a letter.

d'aide. J'aimerais que des représentants du ministère de la Justice comparaissent devant notre comité et viennent expliquer pourquoi ils ont pris ces décisions, parce que je veux comprendre. Puis je pourrai retourner chez moi et dire honnêtement Bien, j'ai fait de mon mieux.

Je suis un peu frustré parce que j'ai déjà essayé d'obtenir de ce comité qu'il étudie la question.

[*Français*]

On n'avait pas de renvoi. J'ai déposé un document intitulé «L'état des lieux» parce que cela donnait un renvoi au comité. On pouvait rencontrer la commissaire parce qu'elle en parle dans son rapport annuel. Le sénateur Corbin, qui était membre à ce moment, a ajourné le débat. C'est un document fort important. On ne l'a pas encore étudié. J'ai proposé une motion que le Sénat a adoptée. Ce comité va étudier le document «L'état des lieux». Quand? J'espère que ce sera demain ou après demain parce qu'on a des problèmes au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Lapointe:** À la réunion du 24 février, ne sera-t-il pas trop tard pour aborder le sujet? Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir des témoins — à la recommandation du sénateur Gauthier — pour en profiter avant qu'il ne soit trop tard parce qu'il semble que des décisions seraient prises en mars? Devant l'urgence de la situation, je suggère que deux personnes d'opinion différente comparaissent à cette réunion du 24 février. Cela permettrait aux deux sénateurs qui ne sont pas présents aujourd'hui d'apporter leur contribution. Il y aurait quand même un débat assez intéressant et la solution pourrait être trouvée ce jour. C'est ma suggestion.

**Le sénateur Gauthier:** Est-ce que je peux ajouter une flèche? Il y a deux ans, on a eu un jugement de la cour fédérale, le jugement Blais sur les contraventions. La Cour fédérale a dit sur la question des contraventions: vous devez dire aux provinces qui administrent la loi qu'elles sont tenues à la Loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral. Les aéroports, comme celui de Toronto, donnaient des contraventions en anglais. La commissaire aux langues officielles et les juristes d'expression française ont trainé le gouvernement fédéral devant les tribunaux. On a gagné! Je dis «on» parce que je faisais partie de ceux qui se battaient pour cette cause. Le gouvernement fédéral a demandé au juge de lui donner un délai. Il est allé devant le juge Blais qui a lui a donné une autre année, jusqu'au 23 mars 2003. Le 23 mars, c'est le mois prochain. Je n'ai pas encore eu de nouvelles. Je ne peux rien vous dire de plus sur la question. Je ne sais même pas où ils en sont avec l'entente sur les contraventions.

Justice Canada doit comparaître ici pour répondre à nos questions. Je pourrais vous en parler pendant des heures. Je ne veux pas vous déranger, mais on devrait faire quelque chose et ne pas remettre à demain. Je regrette que les absents ne soient pas ici, mais dans mon langage, les absents ont toujours tort. Il y a moyen de le faire par lettre.

**Senator Chaput:** The issue of two official languages is a basic one. This concept sets Canada apart from many other countries. We must study this matter in-depth and invite the groups to present their views starting with the next committee sitting, if it is not possible to hold another meeting, before a decision is made that would go counter to the interests of our country and of the minority official language community.

**Senator Beaudoin:** We can reach an agreement. February 24 is not tomorrow morning. In the meantime, we will certainly have time to bring in someone from the Department of Justice to tell us why it is taking this position. This would be my first question. Following their presentation, we will reflect and then we will see. There are two points of view: the first would want the territories to evolve and to function almost like provinces. The second says that a province is a province and a territory is a territory.

I agree with the second point of view. The territories have delegated powers whereas a province has constitutional powers. Therefore, they are different. However, as with every legal and constitutional issue, we must hear both parties. Each one has the right to defend its position. I have respected this principle all my life. There are always two points of view in most difficult issues. This is the basis of democracy. We have a good legal system.

February 24 is not far away. As this is a difficult problem, we have the time to bring in representatives from Justice Canada, as well as other witnesses.

**Senator Lapointe:** February 24 is not far, but March is arriving too quickly.

**Senator Gauthier:** We must give the clerk the right instructions if we want to hear witnesses. I would like to notify Justice Canada to send witnesses to our committee on February 24. We want to know the position its representatives have taken on the Northwest Territories, and to know why, for instance, the tickets have not been corrected.

If you want to do that, I will relinquish the idea of inviting representatives from the Northwest Territories. I would have liked to invite members of the legislature, either the speaker or someone else, to share their views with us. I would also have liked to hear what the francophones living in the Northwest Territories have to say. But if you do not want this, we can start by inviting Justice Canada.

**Senator Beaudoin:** I am ready to hear both parties, both Justice Canada and the francophones from the Northwest Territories.

[English]

**The Deputy Chairman:** Honourable senators, we have two questions before us. First, do we want to change the agenda for the February 24 meeting, because it is currently set? Are you all in

**Le sénateur Chaput:** La question des deux langues officielles est fondamentale. Ce concept distingue le Canada de beaucoup d'autres pays. Nous devons étudier la question en profondeur et, pour ce faire, inviter les groupes à venir présenter leur point de vue dès la prochaine séance de comité, s'il n'est pas possible d'avoir une autre réunion, avant que ne se prenne une décision qui irait à l'encontre des intérêts de notre pays et des communautés minoritaires de langue officielle.

**Le sénateur Beaudoin:** Il y a moyen de bien s'accorder. Le 24 février n'est pas demain matin. Entre-temps, nous avons sûrement le temps de faire venir quelqu'un du ministère de la Justice afin qu'il nous dise pourquoi il prend une telle position. Ce sera ma première question. Suite à leur exposé, nous réfléchirons puis nous verrons. Il y a deux points de vue: le premier veut que les Territoires peuvent avec l'évolution se comporter un peu comme des quasi-provinces. Le deuxième dit qu'une province est une province et qu'un territoire est un territoire.

Je suis d'accord avec la deuxième thèse. Les Territoires ont des pouvoirs délégués alors que la province tire ses pouvoirs de la Constitution. Ils sont donc différents. Cependant, comme nous devons le faire pour tout problème juridique et constitutionnel, nous devons écouter les deux parties. Chacun a le droit de défendre sa position. J'ai passé ma vie à respecter ce principe. Il y a toujours deux points de vue dans la plupart des problèmes difficiles. C'est la base d'une démocratie. Nous avons un bon système juridique.

Le 24 février n'est pas si loin. Comme le problème est difficile, nous avons le temps de faire venir les représentants de Justice Canada et d'autres témoins.

**Le sénateur Lapointe:** Le 24 février n'est pas loin, mais le mois de mars arrive trop vite.

**Le sénateur Gauthier:** Nous devons donner les instructions appropriées au greffier si nous voulons entendre des témoins. J'aimerais que nous donnions avis à Justice Canada de venir témoigner à notre comité le 24 février. Nous voulons connaître la position de ses représentants sur les Territoires du Nord-Ouest, savoir pourquoi, par exemple, les contraventions n'ont pas été corrigées.

Si vous voulez faire cela, je vais abandonner l'idée de faire venir les représentants des Territoires du Nord-Ouest. J'aurais voulu que nous invitons des membres de la législature, le président ou un autre, à nous faire part de leur point de vue. J'aurais également aimé entendre le point de vue des Franco-Ténois. Mais si vous ne voulez pas, nous pourrons commencer par nous informer auprès de Justice Canada.

**Le sénateur Beaudoin:** Je suis prêt à entendre les deux parties, Justice Canada et les Franco-Ténois.

[Traduction]

**Le vice-président:** Honorables sénateurs, nous sommes saisis de deux questions. Tout d'abord, désirons-nous changer le programme de la réunion du 24 février, parce qu'un ordre du

favour of changing the agenda, fundamentally cancelling our arrangements, and having a special meeting on this subject?

Senator Léger, are you in favour also?

[Translation]

**Senator Léger:** Yes, I was trying to see what we had decided on for February 24th.

[English]

What was on the schedule for February 24?

**The Deputy Chairman:** We had intended to wind up testimony on our French services in health and get a report started on that by the end of the year. We had Mr. Savoie from the Montfort Hospital, Mr. Schofield from the French language training centre, and Mr. McMurtry from the Romanow commission.

**Senator Gauthier:** I think it is quite possible to change the agenda. In fact, I have a confirmation.

[Translation]

I have a notice of meeting of the committee, dated January 20, which included in its list of witnesses Senator Morin, then Mr. McMurtry, from the Romanow commission, on February 24, with George Arès, from the Fédération des communautés francophones et acadienne, Gérald Savoie, from the Montfort Hospital and Mr. Scofield. Today I received a copy that has changed the agenda. Senator Morin is at the bottom of the list whereas Mr. Hubert Gauthier is first although he was the last. It is not pleasant to prepare questions for witnesses and then have the rug pulled out from under you at the last minute.

Having said that, it is quite possible to contact the witnesses from Justice Canada to get them to explain the government's position on this issue. We must get in touch with representatives from the francophone minority living in the Northwest Territories so that they mandate someone who is able to come here and explain their position.

I would prefer that the Northwest Territories legislature be invited to send a delegate who could appear before us to answer our questions.

[English]

**The Deputy Chairman:** I have a clear answer to the first question. We wish to cancel the agenda as it stands for February 24, develop a new agenda and have someone from the Department of Justice attend.

**Senator Lapointe:** I do not believe it will take three hours.

jour avait déjà été prévu pour cette réunion? Appuyez-vous tous la modification de l'ordre du jour, annulant ainsi ce qui avait été proposé, et consacrant une réunion spéciale à ce dossier?

Sénateur Léger, approuvez-vous également cette proposition?

[Français]

**Le sénateur Léger:** Oui, j'essayais de voir ce qu'on avait décidé pour le 24 février.

[Traduction]

Qu'avait-on prévu pour la réunion du 24 février?

**Le vice-président:** Nous avions l'intention d'entendre les derniers témoins sur les services de santé en français pour qu'on commence la rédaction d'un rapport qui devrait être prêt d'ici la fin de l'année. Nous avions prévu accueillir M. Savoie de l'Hôpital Montfort, M. Schofield du Centre de formation en langue française et M. McMurtry de la Commission Romanow.

**Le sénateur Gauthier:** Je pense qu'il est fort possible de changer l'ordre du jour. En fait, j'ai reçu une confirmation.

[Français]

J'ai une convocation du comité, en date du 20 janvier, qui citait comme témoins le sénateur Morin, puis M. McMurtry, de la Commission Romanow, le 24 février, avec George Arès, de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Gérald Savoie, de l'Hôpital Montfort et M. Scofield. Je reçois une copie aujourd'hui qui change l'ordre du jour. Le sénateur Morin est placé à la fin de l'ordre du jour alors que M. Hubert Gauthier est passé le premier sur la liste alors qu'il était le dernier. Il n'est pas agréable de préparer des questions pour des témoins puis de se faire tirer le tapis sous le pied à la dernière minute.

Cela dit, il est fort possible de rejoindre les témoins de Justice Canada afin qu'ils nous expliquent la position du gouvernement sur la question. Il faut rejoindre des représentants de la minorité franco-ténoise afin qu'ils mandatent quelqu'un capable de venir expliquer leur position.

Je préférerais que la législature des Territoires du Nord-Ouest soit invitée à envoyer un délégué qui pourrait comparaître devant nous pour répondre à nos questions.

[Traduction]

**Le vice-président:** J'ai une réponse claire à la première question. Nous voulons annuler l'ordre du jour prévu pour la réunion du 24 février, préparer un nouvel ordre du jour et demander à un représentant du ministère de la Justice de comparaître devant le comité.

**Le sénateur Lapointe:** Je ne pense pas qu'il faudra trois heures.

[Translation]

**Senator Lapointe:** Would it be possible to keep a part of the February 24 agenda and also include Senator Gauthier's requests? Does everyone support this position?

**Senator Gauthier:** I was used to having two weekly meetings of this committee. Now we have two monthly meetings of three hours each. Do we have to continue like this? Can we change things a bit to have a little more leeway so we can study the issues that sometimes come up in a sudden and disconcerting way? It is essential for this committee to be properly informed about the issue of tickets in the Northwest Territories, and that Justice Canada come before us to explain it.

**Senator Beaudoin:** I share this opinion. There was a debate in the Senate chamber on both points of view. The most urgent thing for us to do would be to bring in Justice Canada and someone who represents applicants in court.

February 24 is not far away, but Justice Canada as well as the francophones from the Northwest Territories will have to appear before us. After that, we shall see. Health is very important, but this debate will naturally be a long one. It is already before the courts. We want to know which of the two points of view is best. So why not change?

**Senator Lapointe:** This would also allow the two senators who asked us for a postponement to come and join us. Even if Senator Gauthier said that those who are absent are always wrong, if someone has a broken hip, there is nothing wrong with him being absent.

**Senator Beaudoin:** Given that both parties are already in court, the case does seem to be rather urgent.

**Senator Gauthier:** I agree.

**Senator Beaudoin:** Then let us go ahead.

[English]

**The Deputy Chairman:** I believe the course that honourable senators wish to pursue is to fundamentally cancel the existing agenda for February 24.

Senator Lapointe, I do not think it would be possible to crowd the witnesses into one meeting, as Senator Gauthier has said. We would cancel the agenda and bring before the committee the witnesses from the court and from the territories.

Senator Beaudoin, I wish to ask you about the legal position of the committee in regard to this subject. I was asked to raise this matter with committee members today. This is a matter before the courts, therefore, is it in order for us to discuss it?

[Français]

**Le sénateur Lapointe:** Avons-nous la possibilité de garder une partie de l'ordre du jour du 24 février tout en incorporant les demandes du sénateur Gauthier? Tout le monde appuie cette position aussi?

**Le sénateur Gauthier:** J'étais habitué à deux réunions hebdomadaires de ce comité. Maintenant, nous avons deux réunions mensuelles de trois heures. Sommes-nous obligés de nous en tenir à cela? Peut-on changer l'ordre des choses pour avoir un peu plus de latitude afin d'étudier des questions qui arrivent à brûle-pourpoint et qui parfois nous déconcertent? Il est essentiel que ce comité se renseigne comme il faut sur la question des Territoires du Nord-Ouest et des contraventions, et que Justice Canada vienne ici pour nous l'expliquer.

**Le sénateur Beaudoin:** Je serais de cette opinion. Il y a eu un débat à la Chambre du Sénat sur les deux points de vue. Faire venir Justice Canada et quelqu'un qui représente les demandeurs en cour, c'est probablement ce que nous avons de plus pressé à faire.

Le 24 février, ce n'est pas trop loin, mais il faudra que Justice Canada ainsi que les Franco-Ténois comparaissent. Après cela, nous verrons. La santé, c'est très important, mais c'est un débat qui, de par sa nature, sera long. Celui-ci est déjà devant les tribunaux. Nous voulons connaître le meilleur des deux points de vue qui sont exposés. Alors pourquoi ne pas changer?

**Le sénateur Lapointe:** Cela permettrait également aux deux sénateurs qui ont demandé de retarder les choses de se joindre à nous. Même si le sénateur Gauthier a dit que les absents ont toujours tort, lorsqu'on se fracture une hanche, on n'a pas tort d'être absent.

**Le sénateur Beaudoin:** Étant donné que ces deux parties sont déjà devant les tribunaux, il semble tout de même y avoir une certaine urgence.

**Le sénateur Gauthier:** Je suis d'accord.

**Le sénateur Beaudoin:** Alors procédons.

[Traduction]

**Le vice-président:** Je crois que ce que les honorables sénateurs proposent est simplement d'annuler l'ordre du jour prévu pour la réunion du 24 février.

Sénateur Lapointe, je ne pense pas qu'il sera possible d'entendre tous ces témoins en une seule réunion comme l'a signalé le sénateur Gauthier. Nous annulerions l'ordre du jour prévu et nous inviterions des témoins de la cour et des territoires à comparaître.

Sénateur Beaudoin, j'aimerais que vous m'en disiez plus long sur la position en droit du comité dans ce dossier. On m'a demandé de parler de la question avec les membres du comité aujourd'hui. Les tribunaux ont été saisis de la question et je me demande si le comité peut en fait en discuter?

**Senator Beaudoin:** That is a valid point. In the Senate, as Senator Carstairs has said, there is the theory of the *sub judice*. I have now learned that the Northwest Territories consider themselves to be a quasi-province. Tomorrow I will receive the list of cases supporting that thesis. There is another theory.

[*Translation*]

This is why I think we should dedicate February 24 to this problem which involves many difficult issues. This is somewhat urgent. The chair will be present at the next meeting. Her opinion was that we should wait for the courts to make a decision. Will it be the Supreme Court, the Court of Appeals or the Superior Court? Supreme Court will take at least two or three years.

We must proceed immediately and in good faith. We will report to the Senate and the Senate will decide.

**Senator Lapointe:** Is it legal to proceed in this way?

**Senator Beaudoin:** Yes. We can choose our own procedure. I have no problem with that. In this room, we know each other well. Maybe we will agree, or perhaps opinions will be divided. We shall see. That is life.

[*English*]

**Senator Gauthier:** On the question of *sub judice*, which means that the matter is before the court, if this were a criminal matter, I would say we have no business discussing it. However, this is not a criminal matter, this is a civil and constitutional matter.

I did not ask to have the lawyers for one side and the other here. I am only asking for information from the Department of Justice as to why they took the position that they do not comply with the act. Possibly, we could invite those concerned parties. Those people may not wish to appear before us, but it is important to at least look at the matter.

[*Translation*]

**Senator Beaudoin:** With regard to this case, I agree on this point. If this were a criminal trial, as mentioned by Senator Gauthier, we would wait for the court to make its decision. But this is a constitutional issue. I can hardly see how the Canadian Parliament can avoid debating an issue that is as fundamental as the Official Languages Act and the Charter of Rights and Freedoms.

At any time, as a legislative power, we can discuss this issue, even if the judiciary power is also there.

We often criticize courts and say that we are at their mercy. Maybe it is because we are not doing our job. In Parliament, in our committees and in the Senate, we must do our job. Courts have their role to play and we will see them at work. It is up to each one to do his job.

**Le sénateur Beaudoin:** C'est une bonne question. Comme le sénateur Carstairs l'a signalé, il existe au Sénat la théorie du *sub judice*. Je viens d'apprendre que les Territoires du Nord-Ouest jugent qu'ils représentent une quasi-province. Demain, je recevrai la liste des causes qui appuient cette thèse. Il y a une autre théorie.

[*Français*]

C'est pourquoi il faut, à mon avis, consacrer le 24 février à ce problème qui présente plusieurs difficultés. Il y a une certaine urgence. La présidente sera présente à la prochaine rencontre. Son hypothèse était qu'on doive attendre que les tribunaux se prononcent. S'agit-il de la Cour suprême, de la Cour d'appel ou de la Cour supérieure? La Cour suprême prendra au moins deux ou trois ans.

Nous devrions procéder tout de suite et de bonne foi. Nous ferons rapport au Sénat et celui-ci décidera.

**Le sénateur Lapointe:** Est-ce légal de procéder ainsi?

**Le sénateur Beaudoin:** Oui. On est maître de notre procédure. Je n'ai pas de problème sur ce point. Nous nous connaissons bien autour de cette table. Nous serons peut-être tous d'accord ou les opinions seront partagées. Nous verrons. La vie est ainsi faite.

[*Traduction*]

**Le sénateur Gauthier:** Quant à la notion de *sub judice*, ce qui veut dire que la question est actuellement à l'étude par un tribunal, s'il s'agissait d'une affaire au criminel, je reconnaîtrai que nous ne devrions pas en discuter. Cependant, il ne s'agit pas ici d'une affaire au criminel, mais plutôt d'une affaire civile et constitutionnelle.

Je n'ai pas demandé qu'on invite les témoins des deux parties à comparaître. Je demande simplement que le ministère de la Justice explique pourquoi il a pris cette position et qu'il ne respecte pas les dispositions de la loi. Nous pourrions peut-être inviter les parties intéressées. Il se peut que ces intervenants ne veuillent pas comparaître devant le comité, mais il faut absolument, et c'est le moins qu'on puisse faire, qu'on se penche sur la question.

[*Français*]

**Le sénateur Beaudoin:** Aux fins du dossier, je suis d'accord sur ce point. S'il s'agissait d'un procès criminel, tel que soulevé par le sénateur Gauthier, nous attendrions que la cour rende sa décision. Mais il s'agit d'une matière constitutionnelle. Je ne peux voir comment le Parlement du Canada puisse s'abstenir de discuter d'une question aussi fondamentale que la Loi des langues officielles et la Charte des droits et libertés.

On peut en tout temps, en tant que pouvoir législatif, discuter de cette question, même si le pouvoir judiciaire existe.

On critique souvent les tribunaux en disant que nous sommes à leur merci. C'est peut-être qu'on ne fait pas notre travail. Nous devons, au Parlement, dans nos comités et au Sénat, faire notre travail. Les tribunaux ont leur rôle et nous les verrons à l'oeuvre. Il revient à chacun de faire son travail.

## [English]

**The Deputy Chairman:** Honourable senators, if the law clerk says that we cannot proceed in this manner — and it must go before the law clerk — what course would you like to pursue?

**Senator Beaudoin:** I spoke to Mr. Audcent, the law clerk, about the *sub judice* and the distinction that this is not a criminal case. Mr. Audcent seems to agree with me, but you may ask for his opinion as parliamentary counsel.

**The Deputy Chairman:** We will ask his opinion. However, we shall assume that he will agree. We will proceed.

**Senator Beaudoin:** This is a controversial subject.

## [Translation]

**Senator Lapointe:** I would like you to make sure of this. However, if we do not have that right, we will then proceed with the original February 24 agenda.

## [English]

**The Deputy Chairman:** Is it agreed, honourable senators?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Deputy Chairman:** That seems reasonable to me. We must now come to a decision as to exactly whom we want as witnesses. We will get the opinion of the law clerk. We will have to move quickly to get these witnesses lined up. Are there particular names that honourable senators would like to raise?

**Senator Gauthier:** When I want to complain about the food in a restaurant, I call the owner. Therefore, I would call the Minister of Justice, or his representative, as the first witness to brief us on the federal government's position on the Northwest Territories and the Official Languages Act.

Second, I would invite the legislature of the Northwest Territories to send a representative, anyone who is aware of the matter and knows for what he or she is responsible.

Third, I should like to invite the francophone association in the Northwest Territories to come and explain to us their position and why they take exception to the way the law is applied in the Northwest Territories. That is important for us to know.

**Senator Beaudoin:** I am hesitant about inviting witnesses from the legislature. I do not expect that they would come. I would certainly invite a representative from the Department of Justice and a representative from those who are asking for the legislation to be changed. I doubt that we would hear from representatives of the legislature because I believe strongly in the division of the three powers, legislative, executive and judiciary. We need not intervene in the trial. We should stay out of this matter. We

## [Traduction]

**Le vice-président:** Honorables sénateurs, si le juriste dit que nous ne pouvons pas nous pencher sur cette question — et il faut lui demander de trancher — que voudriez-vous que nous passions?

**Le sénateur Beaudoin:** J'ai parlé à M. Audcent, le juriste, de la notion de *sub judice* et de la distinction à faire puisqu'il ne s'agissait pas ici d'une affaire au criminel. M. Audcent semble être d'accord avec moi, mais vous voudrez peut-être lui demander son opinion à titre de conseiller parlementaire.

**Le vice-président:** Nous lui demanderons son opinion. Nous allons cependant supposer qu'il sera d'accord. Nous irons de l'avant.

**Le sénateur Beaudoin:** Il s'agit d'une question fort controversée.

## [Français]

**Le sénateur Lapointe:** J'aimerais que vous vous en assuriez. Si toutefois on n'a pas le droit, nous procéderons alors avec l'agenda original du 24 février.

## [Traduction]

**Le vice-président:** Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** Cela me semble raisonnable. Nous devons maintenant décider qui nous inviterons à témoigner devant le comité. Nous aurons l'opinion du juriste sur la question. Il faudra agir rapidement pour dresser une liste de témoins. Honorables sénateurs, voulez-vous proposer des noms?

**Le sénateur Gauthier:** Lorsque je me plains de la nourriture servie dans un restaurant, je communique avec les propriétaires. Je propose donc d'inviter le ministre de la Justice, ou son représentant, à comparaître comme premier témoin pour nous expliquer la position du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux Territoires du Nord-Ouest et à la Loi sur les langues officielles.

Puis, j'inviterais l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest à envoyer un représentant, quelqu'un qui connaît bien le dossier et ses responsabilités.

Enfin, j'inviterais l'association francophone des Territoires du Nord-Ouest à venir nous expliquer sa position et nous dire pourquoi elle s'oppose à la façon dont on applique la loi dans les Territoires du Nord-Ouest. Il importe que nous sachions vraiment ce qui se passe.

**Le sénateur Beaudoin:** J'hésite à inviter des témoins de l'assemblée législative. Je ne pense pas qu'ils viendraient. J'inviterais certainement un représentant du ministère de la Justice et un représentant de ceux qui demandent que l'on modifie la loi. Je doute fort que l'on entende des représentants de l'assemblée législative parce que je crois fermement dans une répartition claire des compétences, entre l'organe législatif, l'organe exécutif et la magistrature. Il ne nous faut pas

certainly have the right to hear the opinion of the “demandeur,” and then make our report, but no more than that.

It may be that there will be no clear-cut conclusion. Some say, “Leave everything to the courts,” but I cannot agree with that. We must do our work, but we must respect the theory of *sub judice*. As I said, if it were a criminal matter, I would not intervene at all, but it is purely civil and constitutional, and we do not stop talking about the Constitution because there is a case in court. We talk about constitutional law every day. We must be prudent and exercise some reserve.

**The Deputy Chairman:** Are we now down to two sets of witnesses, one from the Department of Justice and one from the francophone community?

**Senator Beaudoin:** That may be enough for me.

**Senator Lapointe:** Maybe the third party will be frustrated at not having been here.

**Senator Beaudoin:** Which one?

**The Deputy Chairman:** The legislature?

[*Translation*]

Senator Lapointe: You are more experienced than I am.

[*English*]

**Senator Beaudoin:** My first reaction would be to say no to the legislature itself, but yes to the lawyer from Justice Canada and the lawyer for the francophone community.

**The Deputy Chairman:** Are we all in agreement with that?

Senator Gauthier, do you agree with that?

**Senator Gauthier:** I accept that.

**The Deputy Chairman:** I believe that concludes our business. We will reschedule the witnesses for the 24th to another meeting and we will proceed with this new agenda.

**Senator Gauthier:** To conclude, Mr. Chairman, we will be asking Mr. Audcent, the law clerk of the Senate —

[*Translation*]

The Senate’s legal advisor should clarify the issue tomorrow, not in two weeks. We want his answer. I think that it will be affirmative and we will invite a representative from Justice Canada, a minister if possible, and a representative of the Northwest Territories francophone community. They will choose whoever they want.

intervenir dans ce procès. Nous ne devrions pas nous en mêler. Nous avons certainement le droit d’entendre l’opinion du demandeur, puis présenter notre rapport, mais nous ne devons pas aller plus loin.

Il se peut qu’on ne puisse pas vraiment trancher. D’aucuns diront: «Confiez toute la question aux tribunaux», mais je ne peux pas accepter cette proposition. Nous devons faire notre travail, mais nous devons respecter la théorie de *sub judice*. Comme je l’ai dit, si c’était une affaire au criminel, je n’interviendrais pas du tout, mais il s’agit ici d’une affaire purement civile et constitutionnelle, et nous ne cessions pas de discuter de constitution simplement parce qu’une affaire est devant les tribunaux. Nous parlons de droit constitutionnel tous les jours. Nous devons être prudents et faire preuve de modération.

**Le vice-président:** Nous avons deux séries de témoins, un groupe du ministère de la Justice et un groupe de la communauté francophone, n’est-ce pas?

**Le sénateur Beaudoin:** Je crois que cela suffira peut-être.

**Le sénateur Lapointe:** Peut-être la troisième partie sera-t-elle frustré de ne pas avoir été invitée.

**Le sénateur Beaudoin:** Quelle troisième partie?

**Le vice-président:** L’assemblée législative?

[*Français*]

**Le sénateur Lapointe:** Vous avez plus d’expérience que moi.

[*Traduction*]

**Le sénateur Beaudoin:** Ma première réaction serait de dire qu’il ne faut pas inviter des représentants de l’assemblée législative, mais plutôt l’avocat représentant Justice Canada et l’avocat représentant la communauté francophone.

**Le vice-président:** Tout le monde est d’accord?

Sénateur Gauthier, êtes-vous d’accord?

**Le sénateur Gauthier:** J’accepte cette proposition.

**Le vice-président:** Je crois que cela met fin à nos travaux. Nous reporterons la comparution des témoins qui était prévue pour le 24 et nous adopterons ce nouvel ordre du jour.

**Le sénateur Gauthier:** Ainsi, monsieur le président, nous demanderons à M. Audcent, le juriste du Sénat...

[*Français*]

Le conseiller-légiste du Sénat de se prononcer sur la question, demain, pas dans deux semaines. On veut sa réponse. Je pense qu’elle sera affirmative et on invitera un représentant de Justice Canada, un ministre en tête, si possible, et un représentant de la communauté franco-ténoise. Ils choisiront qui ils voudront.

[*English*]

**The Deputy Chairman:** Is it agreed that we adjourn?

**Hon. Senators:** Agreed.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

**Le vice-président:** Pouvons-nous lever la séance?

**Des voix:** Oui.

La séance est levée.

---



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Communication Canada – Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

---

#### WITNESSES

*From the Société Santé en français:*

Hubert Gauthier, President;  
Armand Boudreau, Director General.

*From the Standing Senate Committee on Social Affairs,  
Science and Technology:*

The Honourable Senator Yves Morin, Member.

#### TÉMOINS

*De la Société Santé en français:*

Hubert Gauthier, président;  
Armand Boudreau, directeur général.

*Du Comité sénatorial permanent des affaires sociales,  
des sciences et technologie:*

L'honorable sénateur Yves Morin, membre.